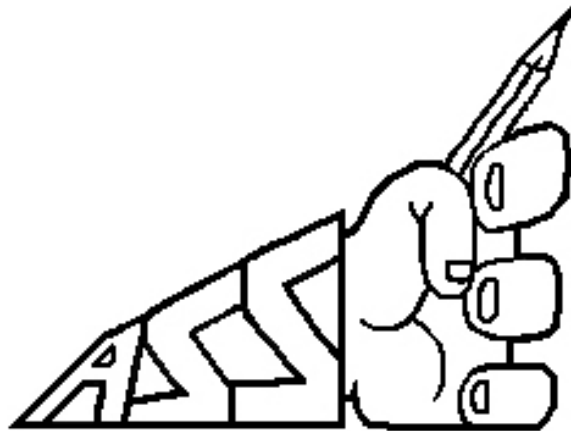


CONGRÈS ANNUEL

**DE L'ASSOCIATION POUR UNE
SOLIDARITÉ SYNDICALE TUDIANTE**



**24 ET 25 AVRIL 2004
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour	3
Procès-verbal du Congrès des 24 et 25 janvier 2004	5
Bilans et perspectives	20
Rapport moral du Conseil exécutif	20
Bilan annuel du Conseil régional à Montréal (CRAM)	37
Rapport du Conseil InterRégional (CIR)	38
Rapports individuels des membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ	39
Secrétaire aux affaires académiques universitaires	39
Secrétaire à l'information	40
Responsable à la permanence	41
Secrétaire aux finances	41
Secrétaire à l'externe	43
Rapport annuel de la permanente	47
Bilan annuel de l'AEMSP-UQÀM	55
Propositions	57
Finances	59
États financiers 2003-2004	62
Prévisions budgétaires 2004-2005	66
Élections générales	69
Conseil exécutif	69
Comité journal	71
Avis de motion	73
Calendrier 2004-2005	74
Annexes	79
Bilan provisoire de la campagne de grève générale illimitée de l'automne 2003	79
Extrait du document : L'accessibilité de l'éducation post-secondaire : Des mesures urgentes à prendre pour une vision solidaire de l'éducation et des services sociaux	81
Pétition en faveur des cégeps	88

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé par le Conseil InterRégional de l'ASSÉ :

Le samedi 24 avril à 9h :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Tour de table

4.0 Femmes

5.0 Bilans et perspectives

5.1 Rapport moral du Conseil exécutif

5.2 Rapport des Comités

5.3 Instances

5.4 Croissance et consolidation de l'ASSÉ

5.4.1 Interne

5.4.2 Externe

6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussion)

7.0 Revendications et positions (Plénière)

7.1 Éducation

7.2 Social

7.3 International

8.0 Plan d'action (Plénière)

8.1 Membership

8.2 Instances

8.3 National

8.4 International

Le dimanche 25 avril à 9h :

9.0 Revendications et positions (Délibérante)

9.1 Éducation

9.2 Social

9.3 International

10.0 Plan d'action (Délibérante)

10.1 Membership

10.2 Instances

10.3 National

10.4 International

11.0 Finances

11.1 Présentation

11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003

11.3 États financiers 2003-2004

11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005

11.4.1 Permanence

12.0 Élections générales

12.1 Conseil exécutif

12.2 Comité femmes

12.3 Comité journal

13.0 Appuis

14.0 Avis de motion

14.1 Traitement des avis de motion

14.2 Dépôt des avis de motion

15.0 Varia

16.0 Levée

PROCÈS-VERBAL

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
24 et 25 janvier 2004 au Cégep de Drummondville

Marie-Michèle Whitlock	Exécutif de l'ASSÉ	Déléguée
Blandine Juchs	Exécutif de l'ASSÉ	Déléguée
Benoit Marsan	Exécutif de l'ASSÉ	Délégué
William Ross	AGEECLG	Délégué
Maxime Pelletier Labelle	AGEECLG	Délégué
Julie Leduc	AGEECLG	Déléguée
David Lanneville		Observateur
Julien Francoeur	AGECD	Délégué
Roland Bouchard	AGEECJ	Délégué, non-membre
Éliane Leclerc	AGECEM	Déléguée, non-membre
Étienne Hudon-Gagnon	AGECEM	Délégué, non-membre
Alexandre Leblanc	AÉMh-UQÀM	Délégué
Priscilla Lamontagne	Les Services Collectifs Inc.	Déléguée, non-membre
Philippe Morin	AGECFXG	Délégué, non-membre
Olivier Amiot	AESPUL (Science po. UL)	Délégué, non-membre
Jonathan Caouette	AGECAL	Délégué, non-membre
Nicolas Doucet	AGECAL	Délégué, non-membre
Mélanie Legault	AGECAL	Déléguée, non-membre
Simon Lafrance	AGECVM	Délégué, non-membre
Maya Lussier-Séguin	AGECVM	Déléguée, non-membre
Guillaume Manningham	AÉCS	Délégué
Gabriel Dumas	AÉCS	Délégué
Olivier Denis	AÉCS	Observateur
Julie Lachance	AESS (Sciences Sociales-UdeL) et Comité femmes	Déléguée, non-membre
Jean-Philippe McGuire	AEMSP-UQÀM	Observateur
Mathieu Jobin	AEMSP-UQÀM	Délégué
Hugo Desgagné	AEMSP-UQÀM	Délégué
Anahi Morales-Hudon	AEMSP-UQÀM	Déléguée
Philippe Dufort	ABRIDI	Délégué, non-membre
Noémie Boulanger	SoGÉÉCoM	Déléguée, non-membre
Ulysse Rivard-D.	SoGÉÉCoM	Délégué, non-membre
Maxime Trudel	AGEBdeB	Délégué, non-membre
Benoît Lacoursière	Étudiant à la maîtrise Science Politique UQÀM	Présidence
Chantal Poirier	AECM	Déléguée
Mélanie Fournier	AECM	Déléguée

ORDRE DU JOUR

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection d'une ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès des 20 et 21 septembre 2003

2.0 Tour de table

3.0 Femmes

4.0 Revendications

5.0 Plan d'action

5.1 Plénière

5.2 Délibérante

6.0 Finances

7.0 Membership

8.0 Élections

9.0 Appuis

10.0 Avis de motion

10.1 Dépôt des avis de motion

10.2 Traitement des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Levée

0.0 OUVERTURE DU CONGRÈS

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.0 PROCÉDURES

1.1 ÉLECTIONS D'UN ANIMATEUR OU D'UNE ANIMATRICE ET D'UN OU D'UNE SECRETAIRE D'ASSEMBLEE

1.1.1 Que Benoît Lacoursière assume le præsidium et Mathieu Jobin le secrétariat.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que le point membership soit déplacé après tour de table.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée par l'unanimité

Proposition privilégiée : Que le point femmes soit déplacé avant le point membership.

Proposée par AGEECLG
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONGRÈS DES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2003

Proposée par AGEECLG
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

2.0 TOUR DE TABLE

3.0 FEMMES

Proposition privilégiée : Un caucus non-mixte de 30 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Début du caucus à 10h38.
Réouverture du Congrès à 11h24.

3.1 Que chaque association étudiante locale tienne des assemblées générales spéciales « femmes » autour de la journée du 8 mars, prenant compte des congés scolaires, et que ces assemblées générales soient précédées ou suivies d'une semaine thématique « femmes ».

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

3.2 Qu'un comité ad hoc mixte d'organisation des assemblées générales spéciales femmes soit formé afin de soutenir les associations locales dans cette démarche, notamment par la production de matériel, la création d'une liste de conférencières sur le féminisme, l'élaboration d'une suggestion d'un ordre du jour et d'une plate-forme de revendication. Qu'à ce comité soient élues des personnes au présent Congrès et au prochain Conseil Interrégional (CIR), personnes membres ou non-membres qui sont intéressées et désignées par l'une des deux instances nommées ci-haut.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AECS

3.2.1 Que le comité soit redevable au prochain Congrès et y produise un bilan.

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par AECS

L'amendement et la proposition sont traités en même temps : Adoptés à l'unanimité.

3.3 Que le præsidium des Assemblées Générales Spéciales femmes soit assuré par des femmes.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

3.4 Que dans chaque instance et action organisée par l'ASSÉ, un service de garde soit offert et organisé par des femmes et des hommes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.0 MEMBERSHIP

4.1 Que le Congrès expulse l'Association étudiante des cycles supérieurs de Droit de l'université du Québec à Montréal (AECSD-UQAM), attendu le non-paiement des cotisations et la non-participation aux instances depuis plusieurs années.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.0 REVENDICATIONS

Proposition privilégiée : Ajournement à 12h20.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 13h34.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.1 D'ajouter aux revendications : « Contre la réingénierie de l'État et des mesures antisociales qui en découlent. »

Proposée par le Conseil InterRégional de l'ASSÉ
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

5.2 Que les gouvernements cessent d'accorder des reports d'impôt aux entreprises privées et que, par le fait même, celles-ci soient tenues par la loi de payer durant l'année fiscale l'argent qu'elles doivent à l'État.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECM

5.2.1 D'ajouter « afin de financer les programmes publics et communautaires ».

Proposé par AEMH-UQÀM
Appuyé par AGECD

5.2.1.1 De refaire une proposition dans le sens de l'amendement à la fin du bloc de revendication.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AGECLG
Adopté à l'unanimité
Le sous-amendement dispose de l'amendement

La principale est adoptée à l'unanimité

5.3 Que les gouvernements s'assurent que les revenus de taxes et impôts proviennent également des individus et des entreprises (50 % pour chaque catégorie).

Proposée par AGECD
Appuyée par AEMH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.4 Que les gouvernements s'attaquent aux compagnies et aux individus canadiens qui déclarent une partie ou la totalité de leurs revenus dans des paradis fiscaux reconnus. Et qu'ils travaillent de concert avec la communauté internationale pour enrayer ce phénomène.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

5.5 Que les gouvernements abolissent toutes les différentes formes d'abris fiscaux pour les entreprises privées.

Proposée par AECS
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

5.6 Que les gouvernements révisent les différentes formes d'abris fiscaux pour les individus, afin de s'assurer que ceux et celles ayant un revenu de 100 000 \$ et plus n'y aient pas droit.

Proposée par AECS
Appuyée par AGECLG

5.6.1 De remplacer de « 100 000\$ » par à « revenus élevés ».

Proposé par AECS
Appuyé par AGECLG
Vote : Pour : 1 Contre : 4 Abstention : 1
Rejeté à majorité

La principale est adoptée à l'unanimité.

5.7 Que le gouvernement fédéral diminue les plafonds des RÉER et des RPA à 5 000 \$ (actuellement à 13 500 \$), ce qui permettra de récupérer des milliards de la poche des individus les plus fortunés.

Proposée par AGECD
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.8 Que les gouvernements instaurent une taxe sur les sorties de capitaux d'environ 20 % à toutes les entreprises installées en tout ou en partie au pays.

Proposée par AGECD
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.9 Que les gouvernements cessent toute forme de subventions directes à des entreprises privées, considérant qu'elles profitent déjà amplement des services et des infrastructures publics.

Proposée par AECS
Appuyée par AEMH-UQÀM
Vote : Pour : 0 Contre : 3 Abstention : 3
La proposition est rejetée.

5.10 Que les gouvernements établissent une grille d'imposition réellement progressive et que, par le fait même, ils augmentent les taux d'imposition des gens à revenus élevés.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.11 Que les individus et les familles vivant sous le seuil de pauvreté (tel que défini par Statistique Canada) soient exempté-e-s de toute forme de taxes et d'impôts, tant au provincial qu'au fédéral.

Proposée par AECS
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

5.12 Que les taxes directes à la consommation (fédérales, provinciales et municipales) ne s'appliquent pas aux produits et services définis comme essentiels (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

Proposée par AGECD
Appuyée par AECS

5.12.1 De biffer (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

Proposée par AGECD
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité.

5.13 Que ces mesures servent à financer les services et programmes sociaux, notamment afin d'instaurer la gratuité scolaire.

Proposée par AECM
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

5.14 De traiter le résumé du rapport sur la gratuité scolaire bloc par bloc.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.14.1 Que le premier bloc soit adopté.

Proposé par AGECD
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

5.14.2 Que le deuxième bloc soit adopté.

Proposé par AGECD
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

5.14.3 Que le troisième bloc soit adopté.

Proposé par AGECD
Appuyé par AECS

5.14.3.1 Que le calcul sur l'AFÉ soit considéré comme un exemple.

Proposé par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyé par AEMH
Vote : Pour 5 Contre : 0 Abstention : 1
Adopté à majorité

La principale est adoptée à l'unanimité

5.14.4 Que quatrième bloc soit adopté

Proposé par AECS
Appuyé par AGECD

5.14.4.1 De rajouter dans l'optique de la gratuité scolaire dans l'ensemble de l'éducation post-secondaire.

Proposé par AECS
Appuyé par AGECD

5.14.4.1.1 De biffer post-secondaire.

Proposé par AECM
Appuyé par AGECD
Adopté à l'unanimité

L'amendement est adopté à l'unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité

6.0 PLAN D'ACTION

6.1 PLÉNIÈRE

6.1.1 Que la plénière dure une heure.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AGECD

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière jusqu'à 17h00.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

La proposition privilégiée dispose de la proposition principale.

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à 19h00.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par l'AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

6.2 DÉLIBÉRANTE

Il est proposé de traiter les propositions en 6 blocs.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

6.2.2 Le bloc 1 :

Il est proposé que le camp de formation se tienne les 7 et 8 février 2004 (endroit à déterminer).

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

6.2.2 Le bloc 2

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECM

Il est proposé que l'ASSÉ appuie et participe à la manifestation du 15 mars, journée internationale contre la brutalité policière et à la manifestation du 1^{er} mai, journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

Adoptée à l'unanimité

6.2.3 Le bloc 3 :

Proposé par le Conseil InterRégional
Appuyé par AEMSP-UQÀM

Il est proposé que, dans le cadre des actions contre la Commission parlementaire, l'ASSÉ participe à la manifestation nationale du 17 février.

Adoptée à l'unanimité

Une conférence axée sur la gratuité scolaire, l'historique de cette revendication et la faisabilité de celle-ci donnée par un conférencier pertinent avant la manifestation (exemple : Guy Rocher).

Adoptée à l'unanimité

Invitation à participer au bed-in organisé par un groupe de Québec (la Convergence étudiante opposée à la réingénierie de l'État) dans le but de former des groupes d'affinités et de produire du matériel pour la manifestation.

Adoptée à l'unanimité

Cette action sert de premier prétexte pour amorcer la mobilisation axée sur la gratuité scolaire. Créer du matériel d'information pour la distribution en manifestation.

Adoptée à l'unanimité

Publier le mémoire produit par l'ASSÉ ou une version allégée pour en faciliter la lecture et la distribution, surtout auprès des associations étudiantes membres et produire des tracts à partir de ce mémoire.

Il est proposé d'amender la proposition pour qu'elle devienne : Produire des tracts à partir du mémoire pour en faciliter la distribution, surtout auprès des associations étudiantes membres.

AGECD demande le vote.

Pour : 4

Contre : 2

Abstention : 0

Adoptée à la majorité, telle que modifiée.

6.2.4 Le bloc 4

Proposée par Conseil InterRégional

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Il est proposé que dans le cadre de sa tournée interne : Qu'un comité caravane soit formé lors du Congrès pour appuyer l'exécutif national dans les tournées.

6.2.4.1 De remplacer « lors du Congrès » par « lors du Congrès et du Conseil InterRégional »

Proposé par AGECLG

Appuyé par AECS

Adopté à l'unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité telle qu'amendée.

Que cette caravane en soit une de formation et de support avec des ateliers faisant la promotion des Conseils régionaux, des comités femmes locaux et des différents comités de l'ASSÉ. Qu'il y ait aussi des formations sur la mobilisation, la gratuité scolaire et sur tout autre sujet demandé par les associations locales.

Adoptée à l'unanimité

Que cette tournée soit effectuée pendant le mois de mars et que les dates soient fixées d'avance pour permettre une meilleure diffusion dans les établissements.

Adoptée à l'unanimité

Chaque Conseil régional sera dans la possibilité de former une caravane dans le but de faire de la mobilisation dans les associations membre de l'ASSÉ comme dans les associations indépendantes qui sont volontaires à recevoir de l'information, des ateliers ou même des documents.

6.2.4.2 D'amender la proposition pour qu'il soit suggéré aux Conseil régionaux de former... et de changer les associations indépendantes par non-membres.

Proposé par AECM

Appuyé par AECS

Adopté à l'unanimité

L'amendement dispose de la principale

Que l'exécutif de l'ASSÉ contacte les associations non-membres avant toute visite dans les buts de vérifier la pertinence comme l'intérêt.

AEMSP-UQÀM demande le vote

Pour : 0

Contre : 1

Abstentions : 5

Mise en dépôt

6.2.5 Le bloc 5

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AECS

Que les Conseils régionaux soient utilisés comme comités de mobilisation afin de servir de base d'appui à la réalisation du plan d'action.

Adoptée à l'unanimité

Que du 9 au 13 février soit une semaine nationale d'information et d'actions sur les prêts et bourses. Que le jeudi 12 février soit une journée nationale d'actions locales sur le même thème.

6.5.1 Que tout au long de la session, l'information recueillie sur la modification au régime des prêts et bourses soit communiquée aux membres pour que ceux-ci puissent utiliser l'information pour la mobilisation.

Proposé par AECM
Appuyé par AEMSP-UQAM
Adopté à l'unanimité, dispose de la principale.

Que la manifestation du 14 avril à Sherbrooke, proposée par le Conseil InterRégional, ait plutôt lieu le mercredi 31 mars 2004. Que les thèmes soient la gratuité des services publics et contre la réingénierie de l'État. Que l'ASSÉ appelle à une coalition plus large pour organiser la manifestation (syndicats, groupes populaires et communautaires, etc.). Que soit aussi lancé le mot d'ordre de grève pour cette journée.

L'amendement suivant : changer la date du mercredi 31 mars 2004 pour le jeudi 1^{er} avril 2004 et ajout de « Et que l'ASSÉ appuie la manifestation de Montréal dans la mesure où elle respecte les revendications de l'ASSÉ »

Proposé par AEMSP-UQAM
Appuyé par AEMH-UQAM
AECM demande le vote.
Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 0
Adopté à majorité.

Sur la principale telle qu'amendée :
AGEECLG demande le vote.
Pour : 1 Contre : 1 Abstention : 4

Que la proposition soit laissée sur la table jusqu'à demain.

Proposée par AEMSP
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Que pour le budget/crédit, l'ASSÉ contacte la Conférence des droits sociaux afin de se joindre à elle pour appuyer et participer à leur action.

Adoptée à l'unanimité

Que pour le 14 avril, premier anniversaire de l'élection de Jean Charest, l'ASSÉ appuie et participe, par le biais des Conseils régionaux aux actions locales, entre autres, à l'action organisée par la CLAC-Logement et le Comité des Sans-Emplois de Montréal-Centre.

Adoptée à l'unanimité

Que l'ASSÉ organise un party de financement d'ici la fin de la session. Dans l'éventualité d'un changement de local, le party de financement serait aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau local.

Adoptée à l'unanimité

Objectifs de la session 2004 :

- Concrétiser 2 nouvelles affiliations : une au niveau des Cégeps et une au niveau universitaire.
- Mettre sur pied le Conseil régional de l'est.
- Remettre sur pied le FRAQ-ASSÉ.

Adoptée à l'unanimité

6.2.6 Le bloc 6 :

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AEMSP-UQAM

Cette proposition est en quelque sorte le Plan A. Toutefois, il est suggéré que l'ASSÉ reste attentive aux éventuels bouleversements sociaux qui pourraient être causés par les politiques néo-libérales du gouvernement Charest. En effet, dans l'éventualité où des syndicats seraient en grève, que les mobilisations se fassent de plus en plus nombreuses et populeuses, que des associations étudiantes tomberaient en grève et qu'on assisterait à une énorme mobilisation sociale, il serait important qu'un congrès extraordinaire soit appelé afin d'étudier la possibilité d'une grève générale illimitée. C'est ce que le comité a appelé le « Plan B s'il y a effervescence sociale ».

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à 9h le 25 janvier 2004.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Propositions privilégiées : La réouverture de l'assemblée à 8h59.

Proposée par AGECD

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

Reprise de la proposition suivante telle que modifiée, laissée sur la table la veille.

Que la manifestation du 14 avril à Sherbrooke, proposée par le CIR, ait plutôt lieu le mercredi 1^{er} avril 2004. Que les thèmes soient la gratuité des services publics et contre la réingénierie de l'État. Que l'ASSÉ appelle à une coalition plus large pour organiser la manifestation (syndicats, groupes populaires et communautaires, etc.). Que soit aussi lancé le mot d'ordre de grève pour cette journée et que l'ASSÉ appuie la manifestation de Montréal dans la mesure où elle respecte les revendications de l'ASSÉ.

AEMSP-UQÀM demande le vote.

Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 1

Rejetée à majorité.

6.2.7 Que le Congrès annuel se tienne les 10 et 11 avril 2004.

Proposée par AGECD

Appuyée par AGECLG

6.2.7.1 L'amendement suivant : qu'il se tienne les 24 et 25 avril 2004.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AECM

Adopté à l'unanimité, dispose de la principale.

7.0 FINANCES

7.1 D'adopter les prévisions budgétaires mi-annuelles (avec la modification à la baisse du poste Loyer, de 1 500,00 \$).

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

8.0 ÉLECTIONS

8.1 Suspendre les procédures de candidature.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

8.2 Suspendre les procédures de vote

Proposée par AGECD
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Blandine Juchs au poste de secrétaire aux affaires externes du Conseil exécutif de l'ASSÉ.
Élue à l'unanimité

Hugo Dégagné au Comité journal.
Élu à l'unanimité

8.3 Élections du comité ad hoc pour les Assemblées Spéciales femmes.

Julie Lachance
Olivier Denis
Gabriel Dumas
Blandine Juchs
Julien Francoeur
Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AEMH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

8.4 Élection du comité ad hoc caravane.

Mélanie Fournier
Hugo Dégagné
Chantal Poirier
Olivier Denis
Proposée par AGECD
Appuyée par AGECLG
Adoptée à l'unanimité

9.0 APPUIS

Propositions privilégiée : Pause de dix minutes à 10h05.

Proposée par AGECD
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Propose la réouverture à 10h20.

Proposée par AGECD
Proposée par AGECLG
Adoptée à l'unanimité

9.1 Un appui au peuple palestinien et particulièrement aux luttes à l'intérieur du Québec.

Proposée par AGECLG
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

10.0 AVIS DE MOTION

10.1 DÉPÔT DES AVIS DE MOTIONS

10.2 TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION

10.2.1 De modifier à l'ANNEXE B : Perceptions, répartition et gestion des fonds de l'ASSÉ, à l'article 13 la section b) des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au premier Congrès de la session d'automne. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil InterRégional de la session d'hiver. De plus, lors du Congrès annuel et de la présentation du plan d'action, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers et des prévisions budgétaires pour l'année à venir;

Par

Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au Congrès annuel. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil InterRégional de la session d'automne. De plus, lors du Congrès d'hiver, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers ;

Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyé par AGECLG
Adopté à l'unanimité

10.2.2 De modifier au Chapitre 4 : Conseils régionaux, Article 17 : But et fonction

1-Chaque Conseil régional élit trois délégué-e-s au Conseil Interrégional (les délégué-e-s doivent être membres en règle de l'ASSÉ).

Par

Remplacer la parenthèse de l'article 17.1 par : 1 non-membre peut être délégué-e si au moins 1 membre de l'ASSÉ est délégué-e.

Déposé par le Conseil InterRégional
Appuyé par AEMSP-UQÀM
Vote : Pour : 0 Contre : 6 Abstention : 0
Rejetée à la majorité

11.0 VARIA

11.1 Motion de félicitation à l'AGECD pour l'organisation du Congrès.

Proposée par AECS
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

12.0 LEVÉE

12.1 Levée du Congrès à 11h19.

Proposée par AGECD
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

ANNEXE

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DE L'ASSÉ SUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

1-Rôle du système d'éducation dans la société

Dans la première partie, nous tenterons de camper la nécessité du financement public de l'université par une brève étude du rôle social de celle-ci. Nous établirons alors qu'historiquement, l'université fut une institution ayant pour tâche de faire des synthèses disciplinaires afin de jeter un regard réflexif et critique sur la société. Dans son mandat, elle se devait également de transmettre les savoirs ainsi développés par une relation entre les professeurs et les étudiants. En ce sens, l'accroissement de la recherche appliquée et de son financement privé nuit aux fonctions originales de l'université et mène à un cul-de-sac dont il risque d'être difficile de se dépêtrer. Par ailleurs, une telle vision incite à croire que seule la science fondamentale et la philosophie ont droit à l'espace universitaire. Nous ne sommes pas de cet avis, mais croyons qu'en vertu de certaines valeurs libérales qui présidèrent à l'instauration de notre démocratie, nous avons l'obligation de financer également les secteurs axés davantage sur des formations spécialisées. Finalement, l'observation des conditions socio-économiques constatées au cours des années 1960 qui conduisirent à l'édification d'un système public d'éducation beaucoup plus solide nous force à poursuivre dans une voie d'accessibilité totale et de financement public complet lorsqu'elles sont comparées aux conditions actuelles.

2-Aspect juridique du Droit à l'éducation

Le Droit international est régi par bon nombre de Traités et de Pactes. Parmi ceux-ci, on retrouve le *Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels* (PIDESC). À son article 13, il garantit le Droit à l'éducation. Nous analyserons d'abord les protections et les droits accordés par le PIDESC.

Nous devons par la suite analyser le cadre juridique national. Ceci est nécessaire car le Canada ou les provinces (selon le champ de compétence) doivent adopter une législation nationale sur le sujet pour permettre que le traité ait force de loi. Ils doivent agir de la sorte pour chaque Pacte ou Traité que l'État s'engage à respecter.

Par la suite nous pourrions constater si le Québec respecte effectivement les exigences internationales qu'il s'est engagé à atteindre. À titre d'exemple, le droit à l'éducation du PIDESC (article 13) stipule qu'un État doit tendre à la gratuité scolaire. Or, l'augmentation ou le dégel des frais de scolarité va à l'encontre de cette norme.

Essentiellement, le texte sera une analyse des protections garanties par le PIDESC ainsi que par les Chartes canadienne et québécoise. Par la suite, on procédera par une analyse générale du cadre juridique actuel au niveau national (provincial).

3-Conditions économiques des étudiantes et étudiants et droit à l'éducation

Après avoir établi un seuil de pauvreté de manière relative et qui est calculé selon la moitié du revenu médian des particuliers, nous demandons donc que le seuil de pauvreté considéré pour le calcul de l'aide financière aux études soit fixé à 10 332 \$ par personne, peu importe la taille du ménage. Il faudra cependant tenir compte du fait que le ou la bénéficiaire réside ou non au domicile familial et est ou non aux études à temps plein afin d'ajuster l'aide en conséquence.

Une aide financière aux études améliorée est essentielle pour que les étudiants et étudiantes puissent se sortir de la pauvreté et n'aient donc pas à subir des conditions qui entravent non seulement la poursuite de leurs études, mais souvent leur qualité de vie elle-même (notamment leur santé physique et mentale). Il ne faut donc pas considérer l'éducation comme un strict investissement qui procurera plus tard un meilleur revenu et ainsi justifier des conditions de vie indécentes, bien que temporaires, mais plutôt envisager l'aide financière dans une perspective citoyenne et humaniste.

Les conditions socio-économiques des étudiantes et des étudiants démontrent qu'ils et elles sont majoritairement dans une situation de pauvreté et que les ressources qui leur sont allouées au moyen des systèmes de protection sociale (transferts gouvernementaux) et plus spécifiquement du régime d'aide financière aux études ne permettent pas de répondre à la demande. Les soussigné-e-s demandent donc que toutes les contributions soient abolies dans les paramètres de calcul de l'aide accordée et qu'on la calcule désormais simplement en soustrayant du seuil de pauvreté établi selon la situation de la personne aux études (à temps plein ou à temps partiel, résidant ou non au domicile familial) les revenus obtenus à l'extérieur du programme de l'AFÉ par cette personne.

4-Financement de l'université

Loin de nous le projet de formuler une recette miracle qui trouverait le moyen magique de faire mieux avec autant ou moins. Au risque de paraître d'une ennuyeuse banalité, nous répéterons qu'il importe d'augmenter les publics destinés aux Universités. Mais attention, il ne s'agit pas de quêter à gauche et à droite, et d'être ouvert à tous les compromis pour les obtenir. La source de financement la plus à même de préserver la mission des Universités est celle provenant des fonds publics, non pas indirectement, comme les prêts et bourses ou les organismes subventionnant la recherche, introduisant une multitude de conditions à l'obtention du financement, mais bien de manière directe, en instaurant avantageusement des budgets de recherche de base à tous les professeurs, en accordant un montant fixe de bourse pour les étudiants, et en remplaçant les frais de scolarité par du financement direct aux Universités.

Pour ce faire, il ne s'agit pas de gratter, à chaque budget, les fonds de tiroirs pour trouver le financement requis, mais bien plutôt de faire du financement public et direct de l'éducation supérieure un choix de société, qu'il conviendra par la suite de financer. Car l'argent nécessaire est à portée de mains des gouvernements, ne serait-ce que par le régime d'imposition, grandement allégé, surtout pour les revenus très élevés, sujet à de nombreuses déductions fiscales, mais aussi pour les entreprises qui, malgré leurs profits croissants, contribuent toujours dix fois moins que l'impôt sur les particuliers. La simple application rigoureuse des règles fiscales de base permettrait de financer plusieurs fois les suggestions faites ici.

BILANS ET PERSPECTIVES

Rapport moral du Conseil exécutif

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Septembre 2003 à avril 2004

Conjoncture sociale et politique

L'année scolaire qui se termine fut passablement agitée tant au sein du mouvement étudiant que dans les autres mouvements sociaux. Le contexte politique actuel ne laisse pas encore voir une accalmie sociale à l'horizon et tant le budget provincial que fédéral démontrent une fois de plus pour qui les gouvernements travaillent : le patronat et la bourgeoisie.

L'élection d'un gouvernement libéral à Québec, il y a déjà un an, a quelque peu changé la donne. Malgré le fait que les politiques mises en place par le Parti Libéral ne font que poursuivre le travail de démolition sociale amorcé par le Parti Québécois de 1994 à 2003, mais en accéléré et en moins subtil. Alors que le gouvernement précédent n'osait pas entrer en conflit direct avec le mouvement syndical, par l'entremise d'une stratégie de concertation qui ne visait qu'à jeter de la poudre aux yeux des syndiqué-e-s et de la population, le tout avec la collaboration de la haute direction syndicale et de la bureaucratie communautaire, le gouvernement Charest, a décidé de se lancer, avec le patronat et les médias bourgeois, dans la bataille et ce à n'importe quel prix.

Résultat : un mouvement social en ébullition et d'une ampleur sans précédent au cours des vingt dernières années. La journée de perturbation du 11 décembre 2003 fut probablement son expression la plus significative à ce jour. L'idée d'une grève générale fait toujours son chemin, mais la date reste nébuleuse. Les syndiqué-e-s semblent prêts et prêtes à un affrontement, mais les directions syndicales font tout en leur possible pour minimiser l'ardeur des troupes. Le 1^{er} mai prochain devrait cependant nous donner l'heure juste sur le niveau de mobilisation de la population. Il faudra cependant attendre l'automne pour juger réellement de la volonté syndicale de poursuivre la lutte contre le gouvernement actuel. De plus, il faudra aussi attendre un peu afin de voir si la lutte politique sera subordonnée aux objectifs stratégiques immédiats des négociations dans le secteur public, ce qui, malheureusement, pourrait être le cas. Indépendamment de ces considérations, nous ne devons pas rester à la remorque et dans l'expectative face à ce mouvement, mais développer notre propre programme et nos propres luttes, tout en restant attentifs et attentives pour pouvoir, le cas échéant, lancer toute notre force potentielle dans la mêlée, mais sur nos propres bases. Le contexte actuel est néanmoins très propice au travail de coalition, afin de créer une jonction entre les différentes composantes du mouvement social et voir quelles sont les organisations réellement prêtes à lutter, mais pas au prix de voir nos revendications et luttes se marchander à la baisse.

De son côté, le gouvernement québécois, exception faite du dernier budget, semble avoir adopté une nouvelle stratégie, qui a été fort efficace pour les gouvernements péquistes

depuis '76, c'est-à-dire la formule des sommets tripartites et concertationnistes qui sont annoncés pour l'automne. Reste à voir ce que les principales organisations du mouvement social vont décider d'en faire, les contester ou, comme sous les gouvernements du PQ, y collaborer. Dans ce contexte, il nous faut rester fermes et dénoncer cette mascarade en espérant démasquer le plus possible cette entreprise de mystification des masses et attirer dans notre sillage le plus de groupes possible.

Au niveau de l'éducation, bien que les perspectives soient sombres depuis le milieu des années '90, comme pour l'ensemble des droits sociaux, l'heure est encore plus grave! Notre tentative de grève générale étudiante illimitée de l'automne, bien que n'ayant malheureusement pas abouti, risque de devoir se concrétiser dans les sessions à venir et rester en trame de fond de nos futures campagnes comme une nécessité inéluctable. L'éventuel dégel des frais de scolarité à l'université se concrétise de plus en plus, bien que les retombées de la Commission parlementaire sur le financement des universités sont encore difficiles à évaluer au moment de la rédaction de ces lignes. La hausse des frais afférents dans les cégeps se poursuit et le sous-financement perpétuel de l'éducation se fait toujours autant sentir. Sans compter les annonces du dernier budget provincial où l'aide financière aux études est prise pour cible et va accroître de manière significative l'endettement étudiant, le tout s'inscrivant dans la réforme des prêts et bourses, adoptée en décembre dernier. Bref, l'accessibilité à l'éducation post-secondaire est de plus en plus battue en brèche.

Le Forum collégial qui se tiendra au printemps, la Commission parlementaire sur les cégeps, qui devrait se tenir à l'hiver 2005, ainsi que le « livre blanc » des libéraux qui doit être produit à ce sujet, sont tous des éléments faisant écho aux critiques voulant remettre en cause les principes fondamentaux inhérents au réseau. Ces données annoncent des transformations importantes qui risquent de livrer les cégeps pieds et poings liés aux pressions du marché et à la compétition entre institutions, qui est déjà de plus en plus présente.

Les prêts et bourses ainsi que l'avenir du collégial devraient être les lignes principales de notre action au cours de la prochaine année scolaire, le tout lié à la campagne sur la gratuité scolaire, amorcée cette année.

En ce qui concerne le mouvement étudiant, les perspectives demeurent les mêmes. Deux organisations continuent par leur existence même à poser une insulte incommensurable aux valeurs portées historiquement par le mouvement étudiant québécois depuis sa fondation. La FEUQ et la FECQ ont encore une fois démontré leur volonté de bloquer toute forme de mobilisation significative et progressiste au sein du mouvement étudiant. Leur apologie des politiques gouvernementales et leur volonté « réaliste » d'abonder dans le même sens que le discours politique dominant, ont été encore une fois démontrées à maintes reprises au cours de l'année scolaire 2003-2004. La FECQ a refusé d'agir sur la hausse des frais dans les cégeps cet automne. La FEUQ a appelé quant à elle, dans le cadre de la Commission parlementaire sur le financement des universités, à accepter une plus grande privatisation des institutions universitaires. Sans compter leur volonté commune d'accepter d'office les frais de scolarité par l'entremise d'une loi cadre. Elles

ont aussi obtenu, malheureusement, une importante victoire historique pour elles lors du dernier budget; la mise en place du Programme de Remboursement Proportionnel au Revenu, qui va une fois de plus favoriser les étudiantes et les étudiants plus aisé-e-s (les personnes à plus faibles revenus se retrouvent à rembourser plus que les personnes les plus aisées; voir annexe page 81).

Une portion significative du mouvement étudiant n'est cependant pas dupe des escroqueries de ces sombres organisations. Une partie, organisée dans l'ASSÉ, continue à combattre de façon cohérente et conséquente les orientations corporatistes et anti-sociales de ces organisations. Cependant, une autre partie, empreinte d'une bonne volonté, tente de s'organiser ponctuellement, se refusant pour l'instant à joindre une alternative crédible à ce fiasco; ce qui a mené à plusieurs réunions d'associations étudiantes indépendantes durant l'année. Malheureusement, ces associations étudiantes, en refusant de choisir leur camp, ne font que jouer le jeu des fédérations qui ne se sentent aucunement menacées et remises en question par ces rencontres ponctuelles et sans lendemain. Pour l'ASSÉ, le défi est de taille. Trouver un moyen de rallier ces organisations étudiantes qui, après tout, partagent en majorité les mêmes positions et revendications. La seule solution passe par la démonstration que l'ASSÉ présente une efficacité supérieure par sa structure et son pouvoir d'organisation et de coordination aux niveaux national et local.

Finalement, depuis sa fondation, l'ASSÉ a toujours porté une attention particulière à certains dossiers internationaux. Que ce soit en solidarité avec les luttes étudiantes menées dans d'autres pays, la lutte du peuple palestinien, la ZLÉA ou encore la guerre en Irak, il nous faut rester présents et présentes sur ces fronts et y participer dans la mesure de nos moyens et ressources. Ce sont des enjeux qui demeurent majeurs et qu'en tant qu'étudiantes et étudiants, il est de notre devoir de s'y impliquer, car ces dossiers sont parties intégrantes du cadre politique international et ont un impact certain sur l'articulation des luttes progressistes et du mouvement social, tant au Québec que sur le reste du globe. Ne pas en tenir compte reviendrait à fuir nos tâches et responsabilités, ainsi que nier l'importance historique du mouvement étudiant au sein des luttes anti-impérialistes et de libération.

Plan d'action

Automne 2003

Le plan d'action déclenché à la fin août, en Congrès extraordinaire, a manifestement échoué. L'appel à la grève générale n'a pas été repris suffisamment largement pour permettre son déclenchement. Le gouvernement libéral a retardé les mesures d'envergure directement en éducation pour s'affronter d'abord au mouvement syndical dans quelques projets de lois majeurs. Les forces dans le mouvement étudiant n'y étaient pas non plus. La session n'a pas pour autant été un échec total. Certains objectifs fondamentaux ont été ramenés et réaffirmés à l'avant-scène des priorités de la mobilisation massive. En cela, ils ont préparé le terrain des batailles qui s'en viennent nécessairement à plus ou moins brève échéance. Si le plan d'action initialement adopté en mai avait été poursuivi comme prévu, le mouvement étudiant serait en ce moment sans doute en retard dans sa

mobilisation contre les politiques agressives du gouvernement libéral. Celui-ci a depuis déclenché, avec une commission parlementaire sur les universités et un forum sur le collégial, des engrenages qui annoncent sa volonté d'apporter des transformations déterminantes. Le budget pour l'aide financière, déposé en avril, en a donné un amer avant-goût.

En fait, il semble que les seules véritables retombées du plan d'action de grève aient été faites dans la lente et inégale reconstruction du mouvement étudiant. Les exigences formulées au mouvement étudiant dans ce cadre ont à tout le moins permis d'évaluer et de constater l'état de ses forces, de cerner ses manques et ses faiblesses. Et ils sont nombreux, en termes de participation aussi bien que de formation. Pour l'ASSÉ, l'année a souligné la difficulté d'atteindre un savant équilibre entre un travail de consolidation interne, de mobilisation et de formation auprès des membres, et le travail externe visant à créer l'effet d'entraînement au sein du mouvement étudiant. Évidemment, cette difficulté relève du faible degré d'organisation du mouvement étudiant et du fait que l'ASSÉ n'y représente pas une masse critique suffisamment importante. Néanmoins, nous constatons que, dans le cadre de l'appel à la grève, la consolidation interne de l'ASSÉ a été négligée au profit du travail externe. Si cela s'explique par l'obligation que nous nous étions données d'obtenir un appui qui débordait l'adhésion des seuls membres (quinze mandats de grève), il n'est pas certain que nous n'aurions pas obtenu de meilleurs résultats si la position interne de l'ASSÉ par rapport à son propre plan d'action avait été plus ferme, plus unanime. L'effet d'entraînement, même indirect, aurait probablement été meilleur.

Pour plus de détails, voir le bilan provisoire produit par l'exécutif suite à la campagne de l'automne (voir annexe page53).

Hiver 2004

Après maintes interrogations sur la marche à suivre pour le plan d'action d'hiver, il fut convenu de mettre sur pied un comité *ad hoc* du Conseil InterRégional, mandaté de préparer une proposition de plan d'action durant les vacances de Noël. Les grandes lignes du travail de ce comité furent adoptées à l'occasion du Congrès de janvier.

Cette campagne devait s'articuler autour de quatre principaux axes : la Commission parlementaire sur le financement des universités, contre les politiques du gouvernement provincial, la consolidation et la formation interne de l'ASSÉ, ainsi que le plan d'action femmes. Dans le cadre de ces paramètres, l'énergie devait avant tout être mise à l'interne.

Premièrement, les activités entourant la Commission parlementaire ont permis une fois de plus de mettre de l'avant la question de la gratuité scolaire. Bien que la participation à la manifestation du 17 février fut décevante, faute d'assemblées générales dans les associations étudiantes collégiales et d'un très faible niveau de mobilisation à Québec (la Convergence étudiante contre la réingénierie de l'État devait s'en charger), la couverture médiatique fut au-delà de nos espérances et a permis à l'ASSÉ d'augmenter significativement son rayonnement à ce niveau.

Le 17 février nous permet aussi de tirer d'importantes leçons dans le cadre de travail en coalition. On doit s'assurer que lors d'organisation d'activités conjointes, des représentantes et représentants des autres groupes impliqués soient présentes et présents aux instances, ou du moins que ces groupes procèdent à une demande officielle et claire relative aux pouvoirs, devoirs et responsabilités des différentes organisations impliquées. Ainsi, on évitera que l'ASSÉ joue le rôle de second violon alors que celle-ci y tient un rôle de premier plan.

En second lieu, la lutte contre les politiques du gouvernement Charest a suscité une certaine effervescence dans les associations étudiantes. La mobilisation et l'information dans les cégeps et universités ont permis de tenir de nombreuses assemblées afin de prendre position contre les politiques gouvernementales actuelles. Entre autres, l'ASSÉ a appelé à la grève et à des actions régionales pour le 14 avril. Par contre, outre dans la région de Montréal, les délais furent assez long avant de savoir ce qui se tramait au niveau des actions et de la mobilisation. Les associations étudiantes ont donc été trop à la remorque des syndicats et des groupes communautaires avant de déterminer leurs actions. Les mobilisations du 14 avril nous donneront une meilleure appréciation du succès de cette journée.

Concernant le troisième axe de la campagne, la consolidation et la formation interne de l'ASSÉ, le Congrès avait déterminé des objectifs clairs concernant les affiliations et la mise sur pieds des Conseils régionaux. Ils furent en partie réalisés, 2 affiliations ont eu lieu, cependant pas encore au niveau collégial, ni dans la région de Québec. Le CASSÉE commence tranquillement à exister de nouveau, mais le Conseil régional de l'Est n'existe pas encore et le FRAQ-ASSÉ (Québec) n'a pu être ressuscité. Il est nécessaire que l'ASSÉ continue de se donner des objectifs internes réalisables pour assurer sa croissance.

Pour ce qui est de la caravane de formation, bien que l'idée était intéressante mais pas nouvelle, le manque de demandes locales a fait en sorte que ce projet fût limité à une ou deux tournées de formation. Pourtant, les militantes et militants d'une bonne partie des associations membres profiteraient grandement de cette caravane de formation. On remarque ainsi que les associations étudiantes membres n'utilisent pas encore pleinement tous les outils que l'ASSÉ peut offrir. Le comité ad hoc formé pour l'exécution de ce mandat fut impertinent. D'ailleurs, former des comités *ad hoc* ayant les mêmes tâches que des comités existant déjà à l'ASSÉ est inutile.

Quatrièmement, concernant le plan d'action femmes, il fut une bonne initiative. Chez la majorité des membres, des activités ont eu lieu sur le sujet, surtout des débats, discussions et formations. Il n'y eut cependant pas d'assemblées générales sur le sujet, à l'exception d'une qui fut en partie organisée par des membres de l'ASSÉ (AG spéciale femmes de l'UQÀM). Pour que l'habitude se prenne de tenir des assemblées générales sur ces questions, il faudra reconduire à nouveau cette partie du plan d'action (probablement plus d'une fois...). Les objectifs à moyen terme d'une telle initiative devraient être de mettre sur pied des comités femmes locaux, élaborer des positions et revendications pro-féministes dans les associations étudiantes locales et renforcer le

Comité femmes de l'ASSÉ. Puisque l'assemblée générale est pour nous le lieu privilégié de débats et de prise de décisions, il est primordial d'utiliser cet espace pour développer davantage la question féministe au sein de l'ASSÉ et du mouvement étudiant.

Enfin, comme à l'habitude, nous avons appuyé et participé à des actions concernant des dossiers autres que l'éducation (20 novembre contre la ZLÉA, 15 mars contre la brutalité policière, 20 mars contre l'occupation en Irak, etc.). Il faut poursuivre dans cette voie et profiter de ces occasions pour augmenter notre visibilité, notamment en appelant à des contingents étudiants, en arborant la bannière et les drapeaux et en distribuant notre propagande.

Recommandations :

- Reprendre le plan d'action femme de la session d'hiver 2004. Pas nécessaire d'attendre le 8 mars, pour tenir des assemblées générales ou des activités.
- Ne pas abuser des comités *ad hoc*.
- Augmenter la visibilité de l'ASSÉ dans les mobilisations qu'elle appuie.
- Continuer de favoriser les caravanes de formation.

Les instances de l'ASSÉ

Maintenant, si nous observons de plus près l'ASSÉ en tant qu'organisation syndicale, par ses instances qui se sont tenues tout au long de l'année (CIR, Congrès, exécutif), par l'exécution de son plan d'action, ses réussites et échecs, on doit dresser un bilan global de l'année scolaire qui se termine. Ainsi, nous pourrions tirer des conclusions pour arriver à des perceptions plus éclairées.

Conseil InterRégional (CIR)

Selon l'article 21 des *Statuts et Règlements*, « Le Conseil InterRégional vise à lier les luttes en cours dans les diverses régions du Québec et à coordonner les campagnes nationales; il est responsable de mettre en oeuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès; il doit superviser les activités du Conseil exécutif et l'appuyer dans ses fonctions. »

Le Conseil InterRégional est une instance importante dans les structures de l'ASSÉ. C'est l'instance qui doit coordonner les campagnes nationales et lier les luttes dans les diverses régions où l'ASSÉ est présente. En plus, c'est la seule instance où les comités ont une place pour échanger et coordonner leur travail. Présentement, l'ASSÉ a deux conseils régionaux, le CRAM (Montréal) et le CASSEÉ (Sud-Est). Pour ce qui est du CRAM, celui-ci devient de plus en plus autonome et a mené certaines mobilisations. Pour le CASSEÉ, il n'existe que sur papier (Charte) et par la présence de délégués au CIR. C'est une amélioration depuis le début de l'année et surtout comparativement à l'an dernier.

Un constat est important à faire, celui du manque de délégué-e-s et particulièrement par son nombre, mais aussi par le manque de femmes. Les conseils régionaux ont la

possibilité d'avoir 3 délégué-e-s (dont obligatoirement une femme) au CIR mais dans aucun Conseil régional les postes ne sont comblés et ils sont occupés seulement par des hommes. C'est ainsi qu'on peut remarquer que le Conseil exécutif de l'ASSÉ prend encore une place importante dans cette instance, ayant un nombre de votes individuels supérieur au nombre de délégué-e-s régionaux.

Un rôle important du CIR est de coordonner les luttes et la préparation des Congrès. Après l'échec de la campagne de grève, le CIR a été appelé à travailler sur la future campagne de l'ASSÉ. Un comité *ad hoc* a été formé et durant la période des fêtes, ce comité a travaillé sur une proposition de plan d'action. Ce comité était formé de membres de l'ASSÉ et de membres de comités, aucun membre de l'exécutif ne s'est présenté sur ce comité *ad hoc*. Ainsi le CIR se responsabilisait et assumait de réelles tâches, ne se contentant pas d'approuver les propositions de l'exécutif et de laisser le travail à celui-ci. Une première pour le CIR.

Cette session-ci (hiver 2004), un CIR extraordinaire a été convoqué pour préparer le Congrès annuel. Un délégué a été nommé pour représenter le CIR au Congrès, une amélioration encore une fois. Certains délégués (ce n'est pas un oubli de féminisation) ont pris en charge des textes de réflexion et des bilans.

Au niveau des comités, ce n'est pas très reluisant! Seulement quelques comités ont été actifs durant l'année (Comité formation : 1 session, Comité femmes et journal : 2 sessions). Il manque encore beaucoup de personnes pour former de vrais comités de travail. Un manque de rigueur a été observé sur la présence des délégué-e-s des comités au CIR.

Recommandations :

- Délégation complète avec une bonne représentation des femmes.
- Comités : il serait pertinent d'afficher en permanence dans les associations étudiantes membres de l'ASSÉ les postes ouverts sur les comités, d'avoir des comités de travail, journal et femmes dynamiques et efficaces.
- Développer davantage les Conseils régionaux.

Congrès

Selon le point 1 de l'article 9 des *Statuts et Règlements* : « Le Congrès de l'ASSÉ est l'instance suprême de l'organisation. Il a le dernier mot sur toutes les décisions qui la concernent. » Pour plus de détails sur le Congrès, consultez le Chapitre 3 des *Statuts et règlements* de l'ASSÉ.

Au niveau du Congrès, ce qui est déplorable, c'est l'absence de certains membres autour de la table. Ce qui a un impact sur le plan d'action adopté, les revendications et le travail de l'ASSÉ en général. Le Congrès est l'instance la plus importante et l'absence de certains membres est très décevante.

La préparation du Congrès est encore à travailler, même si une certaine amélioration peut être remarquée surtout lors du Congrès à Drummondville (au mois janvier 2004). Un travail préalable est obligatoire avant le Congrès, dans les associations étudiantes locales, les comités, les associations étudiantes entre elles, l'exécutif, les Conseils régionaux et finalement le Conseil InterRégional. Les initiatives proviennent encore souvent de l'exécutif. Il est normal que l'exécutif propose et dépose des textes pour les Congrès, mais il est anormal qu'il soit le seul ou presque à effectuer ce travail préalable.

Recommandations :

- Responsabiliser les membres face à leur participation au Congrès (délégation, travail préalable, présence).
- Ouvrir les débats au local sur les enjeux discutés en Congrès, idéalement avant la tenue de celui-ci.

Conseil exécutif

Selon l'article 28 des *Statuts et Règlements*, « Le Conseil exécutif se doit de voir à la mise en application des mandats et des décisions pris par le Congrès et le Conseil InterRégional. » Pour plus de détails sur le Conseil exécutif, consultez le Chapitre 6 des *Statuts et règlements* de l'ASSÉ

L'exécutif de cette année a été plus complet et plus stable que les autres années. C'est-à-dire qu'un noyau de 5 personnes a complété son mandat. Ainsi, ces 5 personnes ont travaillé durant toute l'année à la construction de l'ASSÉ et ont pu, par leur présence constante, maintenir une stabilité au sein de l'ASSÉ.

Étant donné que l'ASSÉ est une organisation syndicale qui regroupe les associations étudiantes de plusieurs régions, l'exécutif peut et a été composé de personnes de l'extérieur de Montréal. Une membre de l'exécutif provenait de Sherbrooke. Il était donc difficile, ou, à tout le moins, plus difficile de se réunir en raison de nos horaires scolaires, de travail et de notre éloignement. En plus, il est d'autant plus difficile pour l'exécutif de se réunir une fois semaine, lorsque celui-ci doit assumer les tournées et la représentation externe.

Recommandations :

- Se munir d'outils de communication pour tenir des réunions à distance. Par contre ceci ne remplacera jamais des réunions où tous et toutes sont présents et présentes autour de la table.
- Continuer de tenir des réunions d'exécutif dans les régions respectives des exécutantes et exécutants

En dehors des instances, il y a aussi des camps de formation à organiser...

Camp de formation

Automne 2003 : La Pocatière : une bonne partie du travail a été assumée par le comité formation en collaboration avec l'exécutif et approuvée par le Conseil InterRégional. Bonne participation, étant donné les enjeux majeurs de la campagne de l'ASSÉ. Le camp de formation s'est tenu trop tard durant la session considérant que les premières assemblées de grève étaient dans les semaines suivantes.

Hiver 2004 : Lionel-Groulx : L'organisation a été assumée entièrement par le Conseil exécutif. Il y a eu une moins grande participation, surtout au niveau des non-membres, et de certains membres. Les ateliers pratiques et concrets ont été très appréciés par tous et toutes.

Recommandations :

- Tenir le camp de formation le plus tôt possible dans la session, surtout à la session d'automne
- Durant la première session, il faudrait avoir des ateliers plus pratiques que théoriques et lors de la deuxième session, pousser plus loin dans la théorie.
- Avoir un réel comité de formation.

Croissance et consolidation de l'ASSÉ

Interne

Il est difficile de faire un bilan des membres de l'ASSÉ lorsque nous ne possédons pas les bilans locaux. Par contre, nous sommes capables, de l'extérieur, de faire certains constats généraux et il est essentiel de nommer certains événements, parfois déplorables, qui se sont produits durant l'année scolaire qui s'achève.

Alors dressons et revenons un peu sur le sombre portrait des désaffiliations qui ont eu lieu cette année.

Premièrement, à Ste-Foy (l'Association Étudiante du Cégep de Ste-Foy), un référendum à chaque 2 ans doit être tenu sur les questions d'affiliation nationale. L'ASSÉ a alors été rejetée suite à cette campagne. Malgré que ce soit dommage, car Ste-Foy était le seul membre de l'ASSÉ dans la région de Québec, il faut avouer que si l'ASSÉ a été refusée c'est que la base militante n'existait plus. L'exécutif de Ste-Foy refusait de faire de la mobilisation pour l'ASSÉ de peur d'avoir un parti pris ou dans un souci de neutralité. Finalement, Les Services Collectifs Inc. du Cégep Ste-Foy étaient probablement les membres les moins à gauche de l'ASSÉ.

Par la suite l'ASSÉ a perdu l'Association des étudiants et étudiantes du Cégep de La Pocatière (AGEECLP). Pendant la campagne de grève générale illimitée, l'association étudiante a rejeté la revendication de la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour tous et toutes. Avec cet événement et l'absence fréquente de La Pocatière dans les instances de l'ASSÉ, on ne pouvait s'attendre à grand chose... Un référendum de désaffiliation a été exigé, ce qui est devenu une assemblée extraordinaire (pour respecter les Statuts et

règlements). Les délégué-e-s de l'ASSÉ n'ont pas pu être présentes durant l'assemblée générale et cette dernière a voté en faveur de la désaffiliation.

Depuis le début de l'ASSÉ, les exécutifs, au national, ont toujours tenté de susciter l'initiative locale, que ce soit pour l'élaboration des plans d'action, pour écrire des articles, faire des actions locales, etc. Ainsi on peut remarquer que certaines associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont gagné de l'initiative au niveau national. L'ASSÉ tente aussi de promouvoir les assemblées générales comme instance suprême des associations étudiantes. Tous les membres de l'ASSÉ, à l'exception de CSU, fonctionnent sur cette base. Par contre, dans plusieurs associations étudiantes les assemblées générales étaient peu fréquentes ou peu nombreuses. On peut remarquer que, depuis un an, plusieurs associations ont tenu plus d'assemblées générales et on retrouvait de plus en plus des points « ASSÉ » ou « luttes nationales », ce qui aide à la promotion de l'ASSÉ et à la prise de positions face à l'organisation et ses plans d'action et surtout à l'articulation de ceux-ci.

Il faut aussi noter qu'un manque de compréhension existe encore chez les militants et militantes au niveau local entre les luttes locales et les luttes nationales. Il est donc essentiel de lier ces différents combats entre eux et de les inscrire dans le cadre des plans d'action nationaux. L'ASSÉ, ce n'est pas seulement l'exécutif et les comités de travail, mais aussi et surtout les militants et militantes des associations étudiantes membres. De ce côté, il reste encore beaucoup de chemin à faire.

Autre élément, le recrutement des militantes et des militants, est somme toute déficient au niveau national. Pour pallier ce manque, il serait pertinent que la diffusion des possibilités d'implication à l'ASSÉ soit faite dans les associations locales (affichage des postes, réunions et autres). Ainsi, l'ASSÉ pourra peut-être réussir à combler plus facilement les postes et accroître le bassin de militants et militantes au niveau national.

Les associations étudiantes du département d'histoire à l'Université de Montréal et l'association facultaire des sciences humaines à l'Université du Québec à Montréal ont affilié à l'ASSÉ. Il reste maintenant au Congrès de les accepter. Au moment de l'écriture de ce texte, l'exécutif a fait des démarches auprès du Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin pour étudier la possibilité d'une affiliation à l'ASSÉ, mais nous n'en connaissons pas encore les résultats.

Afin de croître et de se consolider, l'ASSÉ devra d'abord et avant tout aller chercher les associations étudiantes les plus syndicalement avancées (plate-forme, structures et moyens d'action). Il serait ridicule d'aller chercher des membres pour des membres dans les associations étudiantes où la base syndicale est absente ou quasi inexistante. L'exemple de la désaffiliation de l'association étudiante du cégep de La Pocatière en témoigne. D'ailleurs, il faut constater que généralement les associations étudiantes les moins avancées syndicalement se retrouvent majoritairement en régions éloignées (faute de ressources et d'activités politiques dans la région). Il faut donc prioriser la consolidation de l'ASSÉ dans les régions où elle est déjà solidement implantée. Les Conseils régionaux sont des outils privilégiés pour accomplir cette mission.

Finalement, l'ASSÉ pourrait bénéficier davantage de la contribution des exécutifs et des comités locaux au niveau de sa promotion et de sa visibilité auprès des autres associations étudiantes et/ou d'autres groupes sociaux. Présentement, ce travail est assumé presque qu'exclusivement par l'exécutif et les quelques militants et militantes qui tournent autour. Ce phénomène laisse l'impression que l'ASSÉ se résume à son Conseil exécutif, ce qui n'est pas le cas.

Externe

À l'externe, nous identifions comme un point positif le débat de plus en plus explicite fait autour des questions d'organisation du mouvement étudiant. On ne peut pas dire que, de façon générale, des conclusions très constructives en aient encore été tirées, mais de plus en plus, les associations indépendantes, dont plusieurs manifestent une ferme volonté d'être syndicalement actives, sont appelées à se positionner. Les cinq forums très rapprochés d'associations indépendantes ont fourni une expérience de discontinuité et de peu de retombées de mobilisation dont le mouvement étudiant dans son ensemble pourra tirer des leçons importantes, pour peu que le débat se poursuive. L'ASSÉ a bien fait de ne pas se mettre à la remorque de cette dynamique malgré les tentations suscitées par l'espoir d'affiliations à venir. Nous croyons que même dans une perspective d'expansion, il était plus avisé de concentrer notre attention et d'articuler nos activités autour de priorités dégagées à l'interne, entre les membres; bref, de tirer le maximum du potentiel créé par l'organisation et de faire la démonstration vivante et par l'exemple de la nécessité de s'organiser sur une base permanente. Cette orientation devrait être accentuée, notamment, comme c'était souligné plus tôt à propos du plan d'action de grève, en mettant la priorité sur l'intervention à l'interne. C'est de cette manière que nous construirons le maximum de forces qui pourront se déployer à moyen terme en s'accumulant dans l'organisation et que nous deviendrons, au sein du mouvement étudiant, un pôle de gravité incontournable pour ses éléments progressistes.

Face au gouvernement, nous sommes encore dans une position défensive mal assurée. Nous sommes simplement impuissants et impuissantes à contenir une érosion continue de l'état des politiques en éducation. Que ce soit les hausses progressives et régulières de frais non réglementés, ou justement la situation des prêts et bourses et de l'endettement étudiant, nous reculons. Le caractère public de l'éducation aussi connaît des brèches. Les attaques du gouvernement libéral contre le mouvement syndical en général affaibliront peut-être la capacité du corps enseignant à servir de digue contre la consolidation et l'expansion des positions de l'entreprise privée en éducation.

Recommandations :

- Se donner des objectifs clairs d'affiliation : 2 associations étudiantes collégiales dont une en région et une association étudiante universitaire.

Perspectives

Perspectives générales

Notre sujet préféré en ce moment c'est la « réingénierie », et de préférence celle de Charest, du mouton, du frisé, etc ... Au-delà de ces mots qui perpétuent le mythe selon lequel il s'agit d'un grand changement au Québec, il s'agit d'une attaque en règle contre les droits sociaux. C'est une politique en parfaite cohérence, dans un pays occidental et nord-américain, avec notre société capitaliste. Ces attaques sont récurrentes et mondialisées, elles nous touchent en tant que travailleurs et travailleuses, personne sur l'aide sociale, le chômage, femmes, immigré-e-s, étudiantes et étudiants. Ce qui est écrit dans les politiques du gouvernement, dans les documents de fausse consultation du ministère de l'Éducation notamment, se lit dans les documents de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et répond aux aspirations des accords de libre-échange comme la ZLÉA (Zone de libre-échange des Amériques), aux accords de l'OMC, comme l'AGCS, pour ne nommer que ceux-là .

Pour pouvoir faire partie de la clique mondiale du commerce il faut jouer dur et se plier aux normes. La norme, c'est baisser les barrières à l'investissement... Les principales barrières au Québec, ce sont les droits sociaux. Le Parti Québécois inventa donc le *déficit zéro* pour préparer le terrain à la réingénierie du Parti Liberal du Québec. Les visages changent mais les politiques restent. Pour imposer sa solution rien de mieux que d'avoir soi-même créé le problème! Le mouvement étudiant doit donc être en mesure de lutter pour une solidarité entre toutes les luttes progressistes et démystifier les mythes des politiques gouvernementales et internationales. Pour y arriver, il faut se doter d'un bon fonctionnement interne. (voir bilan interne, comité, etc...)

Défendre une réelle accessibilité à l'éducation dans ce contexte, c'est aller à l'encontre des intérêts du marché capitaliste. Dans nos campagnes à venir, il va falloir réussir à lutter contre les politiques du gouvernement, leurs applications dans nos institutions scolaires et en plus, faire comprendre l'importance de s'opposer à des accords comme la ZLÉA, dont la signature est prévue pour janvier 2005. Même s'il existe une infinité d'autres accords à combattre, nous devons tenir compte du fait qu'il y a à peine un an et demi, plus de 10 000 personnes étaient dans les rues contre la ZLÉA et qu'il y a donc là un potentiel de mobilisation non négligeable.

Entre l'augmentation des frais afférents au cégep et à l'université, la privatisation de l'éducation en général (institutions, recherche, programmes, assujettissement aux lois du marché), les menaces de dégel, des réformes au niveau collégial et les prêts et bourses, nous avons du pain sur la planche!

Au mois de décembre, une loi sur les prêts et bourse a transformé en profondeur le système. Concrètement, ils seront versés mensuellement; les versements pourront donc être réajustés à chaque mois à la baisse, les périodes de dépannage à l'aide financière (prêt en attendant le prêt) vont être réduites. Nous ne connaissons pas encore tous les effets de la réforme. Une chose est sûre, il s'agit d'une étape vers la privatisation du système de prêts et bourses.

Autres éléments, 63 millions de coupure au dernier budget dans l'aide financière aux études, hausse du plafond du prêt maximal pour obtenir une bourse et évidemment, ceci annoncé en fin de session !

À l'ASSÉ une tâche gigantesque nous attend, développer notre analyse dans le dossier des prêts et bourses. Il faudra affiner nos revendications de modification du système, ou adopter une position en rupture avec le système actuel, ou encore y opposer notre revendication pour le revenu minimum garanti.

Pour l'hiver, une Commission parlementaire sur le collégial se prépare. Le ton de celle-ci risque d'être donné lors du Forum collégial qui se tiendra ce printemps. Le gouvernement tente de faire croire aux gens qu'on les consulte par le biais des forums, ces rencontres d'invité-e-s trié-e-s sur le volet, dont les conclusions sont presque incluses dans l'avis de consultation. Au programme de cette commission : l'abolition des cégeps, leur transformation pour mieux les adapter aux lois du marché, y mettre des frais de scolarité (au sens universitaire du terme), et peut-être plus...

Quelques idées pour l'année à venir

Il est certain que plusieurs luttes pourraient être menées l'année prochaine, par contre l'ASSÉ a appris de ses erreurs et elle ne peut pas être sur tous les fronts en même temps. L'exécutif de l'ASSÉ a priorisé quelques luttes qui semblaient urgentes et d'une nécessité criante pour le mouvement étudiant.

Le dossier des prêts et bourses devient de plus en plus important pour le mouvement étudiant. L'application de la nouvelle loi va se faire sentir ainsi que les coupures, il y a là un potentiel de mobilisation intéressant. Une campagne d'occupation des bureaux de prêts et bourses, sous le thème « transformation de tous les prêts en bourses » pourrait être une idée à développer. En tant que syndicat étudiant, l'ASSÉ doit défendre les droits et intérêts des étudiants et étudiantes. Ces attaques sont une atteinte de plus au droit à l'éducation.

Ensuite dans les priorités, la gratuité scolaire doit rester à l'avant plan de nos luttes et se lier à une éventuelle campagne sur l'aide financière. À la lumière des mobilisations de l'automne et de l'hiver, cette revendication présente un potentiel à exploiter. Quelle que soit la prochaine campagne il ne faudra pas perdre de vue cette lutte.

À ce sujet, l'ensemble de notre discours devra tenir compte d'une analyse plus globale et s'inscrire dans la conjoncture plus large de l'expansion et de l'offensive mondiale du capitalisme. La ZLÉA, qui devrait être signée en 2005, et autres accords (Plan Colombie, Plan Puebla Panama, accords bi-latéraux, l'Accord Général sur le Commerce des Services), devront faire partie intégrante de notre cadre d'analyse. Si l'ASSÉ veut être à l'affût des mobilisations au niveau international, elle devra avoir un comité aux relations internationales fonctionnel.

C'est d'ailleurs dans ce contexte mondial que s'inscrit la *Réingénierie de l'État*. Même si le gouvernement libéral change le mot, le principe demeure le même. Il faudra alors se lier aux luttes pour le transport en commun, l'électricité, le logement, les garderies, la santé, etc., si l'occasion se présente et si la conjoncture demeure fertile à ce niveau.

Dans la perspective des luttes à venir, les associations étudiantes locales devront prendre position en assemblée générale sur divers sujets. Les membres devront se prononcer entre autres sur les mandats suivants : contre la concertation avec le gouvernement, sur les prêts et bourses, la Commission parlementaire sur le collégial, etc.

Dans le cadre d'une reprise du plan d'action femme, il serait pertinent de reprendre ou tout simplement prendre des positions pro-féministes. Comme par exemple, le droit à l'avortement, la féminisation, la mixité des écoles, l'intégration d'une perspective féministe dans les contenus de cours...

Travail en coalition

La Commission parlementaire sur le collégial devrait se tenir à l'hiver et faire suite au Forum. Il va falloir réfléchir à qui seront nos alliés dans cette lutte. Et quelle sera notre attitude dans ce dossier (dépôt de mémoire, contre la tenue de la Commission...).

À partir de l'automne, un travail en coalition avec l'ensemble des acteurs et actrices du collégial a été réalisé. À l'invitation de la Fédération autonome du collégial (FAC, une des fédérations syndicales des enseignants et des enseignantes), l'ASSÉ, la FECQ, la FNEEQ-CSN, la FEC-CSQ, le SPGQ, la FAPQ (voir les autres groupes sur la pétition) se sont réunis pour étudier les possibilités d'un travail en commun. Il n'en est pas ressorti de grandes réalisations. Les nombreuses réunions ont surtout servi à réaffirmer périodiquement la nécessité et l'urgence de travailler en coalition... C'est tout de même les bases d'un discours commun qu'on a jeté, articulé autour d'une défense des orientations fondamentales du réseau collégial, ceci dans l'anticipation de profondes remises en question de la part des libéraux. Ce discours a donné lieu à une déclaration commune début décembre (qui n'a reçu aucun écho médiatique) qui s'est par la suite transformée en projet de pétition (voir en annexe). Pour la suite des choses, il est question d'organiser un événement en commun, peut-être à l'automne prochain, dans la perspective de préparer les mobilisations à venir.

Il ne faut évidemment pas se faire d'attentes démesurées par rapport à une telle coalition. Elle réunit des organisations très différentes et qui ne sont pas sur la même longueur d'onde sur bien des questions (autant au sein des milieux étudiant et enseignant qu'entre eux). Les priorités de chacun et chacune n'y sont pas non plus les mêmes. Les salarié-e-s, par exemple, préparent en ce moment la renégociation de leurs conventions collectives et cette préoccupation pèse lourd dans l'établissement de leur agenda politique. Notre participation devra toujours être directement subordonnée à un plan d'une action global déterminé essentiellement sur la base de nos priorités. Elle ne doit pas être envisagée comme nous liant les mains d'aucune façon. Le jeu n'en vaudrait pas la chandelle.

Cependant, peu importe les engagements de tous les membres de cette coalition le temps venu de la mobilisation, les positions formulées en coalition pourront nous servir de point d'appui pour mener nos propres campagnes de mobilisation. Aussi, c'est un lieu privilégié pour être au fait à la fois des intentions gouvernementales (puisque plusieurs de ces organisations ont avec les ministres des fréquentations plus assidues que les nôtres...) et de certains débats du monde syndical. Ce dernier fait n'est pas à négliger dans la conjoncture actuelle de confrontation plus ou moins ouverte du mouvement syndical avec le gouvernement libéral, pendant laquelle les syndicats vont peser plus lourd dans la détermination de l'agenda des luttes sociales. D'ailleurs, il n'est pas certain qu'une telle coalition et la volonté de créer un rapport de force concertée eurent été possibles sous un régime péquiste... N'empêche que les groupes membres sont de façon générale encore beaucoup trop à la remorque de l'initiative et de l'agenda gouvernemental. D'ailleurs, l'ASSÉ est probablement la seule organisation qui n'a pas jusqu'ici envisagé de participer au Forum collégial convoqué par les libéraux pour juin. Une de nos tâches, si nous continuons le travail en coalition, devra être d'affranchir celle-ci d'une si grande dépendance et de promouvoir une plus grande initiative. S'il s'avère trop difficile d'y arriver, il faudra identifier les éléments de la coalition avec lesquels nous pouvons poursuivre plus loin ce travail.

Voici en vrac quelques considérations générales qui pourraient servir de base de discussion et de réflexion pour les futures campagnes et mobilisation de l'ASSÉ.

S'il nous faut discuter de perspectives de luttes à l'ASSÉ, il semble primordial de fixer quelques pistes de réflexion sur les analyses possibles à développer. Pour se lancer dans une campagne, il nous faut un argumentaire, une réflexion soutenant des revendications qui soutiennent elles-mêmes l'action.

En matière de système d'éducation nos revendications manquent pour certaines de contenu (par exemple, les revendications sur les prêts et bourses).

-L'adoption d'une position claire face aux prêts et bourses est urgente dans la situation actuelle. Nous devons décider si nous voulons affiner des revendications de modification du système, adopter une position plus en rupture avec le système même et y opposer notre revendication pour le revenu minimum garanti.

-La réflexion sur le réseau collégial s'impose, la construction d'un argumentaire sur ce qu'il reste à y faire, en termes de contenu, tout comme de contenant. Réfléchir sur l'éducation en terme d'accessibilité, mais aussi de qualité, et définir ce que nous appelons qualité. Au-delà des barrières financières d'accès à l'éducation, il y a des barrières pédagogiques à lever. De plus, étant données les possibles transformations dans le réseau collégial, il serait intéressant de définir davantage la vision de l'ASSÉ sur la gestion des institutions d'enseignements dans une perspective d'autogestion (voir revendication et projet de campagne sur les conseils d'administration).

-Pour une analyse anti-patriarcale de l'éducation : L'ASSÉ s'est dotée dès sa fondation de quelques revendications pro-féministes que nous tentons, tant bien que mal, de mettre de

l'avant une fois par année. Cependant, en matière d'éducation, l'enjeu d'une lutte féministe se fait de plus en plus sentir dans une conjoncture de régression sur la question. En effet, parce qu'il y a de plus en plus de femmes au cégep et au baccalauréat, on oublie la division du travail qui commence dans le choix d'étude, on oublie que ce sont encore les hommes qui majoritairement détiennent les doctorats et qui deviennent professeurs, tandis que les femmes deviennent institutrices au primaire et secondaire. Niveau primaire et secondaire où plane la menace de plus en plus palpable des écoles non-mixtes qu'encourage Pierre Reid, l'actuel ministre de l'Éducation. Une réflexion, une analyse de la socialisation sexuée dans l'éducation s'impose. L'élaboration de revendications quant au contenu des cours, notamment revendiquer l'inclusion d'une perspective féministe dans les cours. Les universitaires refusent encore pour la majorité de tenir compte de l'apport immense des études féministes à l'avancée des connaissances générales.

Il fait parti du rôle de l'ASSÉ de tenir compte, et de mettre de l'avant des positions clairement anti-sexistes et une analyse constructive qui fait la promotion du droit à l'éducation pour toutes et tous sans distinction d'âge, de sexes, d'origine sociale et ethnique, etc...

Recommandations relatives à la permanence :

C'est le Conseil exécutif qui est officiellement en charge des relations avec l'employée. De plus, nous travaillons étroitement avec elle, et ce, sur une base quotidienne. C'est pourquoi nous jugeons approprié de soumettre certaines recommandations au Congrès.

- Changer les modalités de rémunération des heures supplémentaires.
- Que le message de la boîte vocale du siège sociale soit régulièrement changé pour annoncer les instances et les actions à venir et pour annoncer les heures de disponibilité de la permanence.
- Que, dans la mesure où la composition de l'exécutif le permette, les tâches comptables soient assurées par le ou la secrétaire aux finances, doublement vérifiées par la permanence. Ceci afin de faciliter la transmission de l'information aux membres et que le système comptable en place soit respecté.
- Que les tâches de gestion du site internet soient incorporées au contrat si celles-ci sont effectuées par la permanence.
- Que soit incorporer au contrat un processus de reconduction dudit contrat prenant en compte un échéancier raisonnable pour l'employé-e et l'employeur en spécifiant les instances devant se positionner dans ce processus, ainsi que les dates limites pour ce faire.
- Que le contrat offert à Valérie Soly soit reconduit pour un an, avec une augmentation salariale de 0,50 \$/heure.

Bilan annuel du Conseil régional à Montréal (CRAM)

Par Mathieu Jobin

Automne :

Le 22 octobre, le CRAM s'est lancé dans une journée de manifestation mobile dans le but de promouvoir la gratuité scolaire. Une quinzaine de personnes se sont présentées pour manifester et faire de la mobilisation. Dû à notre petit nombre, nous avons décidé d'axer nos actions sur la mobilisation. Nous sommes passés dans cinq cégeps et deux universités. Bien qu'éprouvante, la journée de mobilisation a été une bonne expérience pour tous et toutes. La mobilisation a semblé être efficace et nous avons été bien reçu-e-s par les différentes populations étudiantes. Définitivement une activité à refaire!

Hiver :

Le CRAM a organisé une journée de formation pour la mobilisation en début de session au Cégep de Saint-Laurent. Il y avait environ vingt personnes et la formation était animée par Antoine Casgrain. Ce fut une formation bien appréciée par les militants et les militantes qui y ont participé. Cette journée, qui émanait d'un besoin de la part des différentes associations, fut un succès. Une autre activité à recommencer!

Le CRAM a aussi produit du matériel d'information pour la manifestation et le bed-in à l'ouverture de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Le CRAM a aussi aidé à organiser du transport pour les associations moins fortunées. Le CRAM a produit du matériel d'information pour la journée d'action du 14 avril, mais la coordination de la mobilisation n'a pas été un grand succès (au niveau du CRAM).

Le CRAM s'enligne pour faire un peu de mobilisation pour le 1^{er} mai et pour organiser une action pour dénoncer le Forum collégial. Dernièrement, un nouveau coordonnateur et une nouvelle déléguée ont été élu-e-s et le CRAM compte maintenant 9 membres. Il reste encore à combler un poste à la coordination et deux postes de délégué-e-s pour septembre.

Mathieu Jobin

Rapport du Conseil InterRégional (CIR)

Par William Ross et Gabriel Dumas

Le CIR, étant l'instance décisionnelle de l'ASSÉ entre les Congrès, se doit d'assurer la cohésion et l'organisation des plans d'action, des projets et de coordonner la direction du mouvement syndical étudiant.

Cette année, le CIR s'est réuni 9 fois depuis le dernier Congrès annuel. Quelques décisions ont été votées et quelques tâches ont été prises en charge, mais il faut bien constater qu'on est encore loin des objectifs définis dans les Statuts et règlements.

Depuis quelque temps, les CIR n'appliquent pas les tâches qui sont sous sa responsabilité. La faille principale de ce manque d'application serait due à un manque de rigueur dans le travail à effectuer avant le Conseil, et l'actuelle faiblesse des Conseils régionaux.

Le travail préalable à la tenue d'un CIR est de lire la documentation qui est soumise avec la convocation. La lire, mais également y penser et arriver avec une opinion claire sur ce qui doit être débattu lors du CIR. Pour atteindre cet objectif, les délégué-e-s aux CIR devraient avoir l'opinion de leur Conseil régionaux respectifs, le ou la délégué-e ne devrait pas arriver avec une idée qui lui est propre sous la simple base de la représentativité mais bien avec un mandat précis de son Conseil régional. Ce travail est effectué seulement par les membres de l'exécutif, qui apportent lors des CIR les fruits de leur réflexion. Il ne faut donc pas s'étonner que les idées abordées et débattues lors des CIR gravitent trop souvent autour des réflexions de l'exécutif.

Il est bien entendu que les CIR sont nécessaires dans une organisation nationale telle l'ASSÉ, mais dans le contexte où ils se déroulent en ce moment, un questionnement peut-être fait par rapport à leur justesse et nécessité. Étant donné qu'actuellement seulement deux Conseils régionaux sont sur pied et fonctionnent, et que tous les postes de délégué-e-s ne sont pas comblés, il y a seulement deux délégué-e-s de Conseil régional. Les autres membres votant des CIR sont les membres de l'exécutif. Il y a donc une majorité de l'exécutif en tout temps lors d'un CIR. Cette situation est problématique dans la mesure où un Conseil InterRégional doit représenter les diverses régions du Québec et non pas simplement entériner les décisions d'un conseil très majoritairement montréalais.

Évidemment, ces problèmes peuvent être surmontés. Premièrement, assurer le développement de Conseils régionaux dans les régions où ils ne sont pas encore sur pied et solidifier ceux qui sont déjà existants aurait un effet bénéfique sur le fonctionnement du CIR, et sur l'ensemble de l'ASSÉ et du mouvement étudiant. Deuxièmement, il faudra s'assurer que l'ensemble des postes de délégué-e-s soient comblés. Troisièmement, s'assurer que les CIR visent réellement à l'organisation d'un mouvement syndical étudiant à travers la province, qui aura pour objectif de redistribuer ses énergies au régional et au local pour créer l'effervescence du mouvement étudiant. Cette troisième piste de solution implique une meilleure préparation des instances, plus de dynamisme de la part des Conseils régionaux et un suivi plus rigoureux des mandats adoptés.

Rapport individuel

Secrétaire aux affaires académiques universitaires, Conseil exécutif de l'ASSÉ

Par Benoit Marsan

Comme je l'avais affirmé avant que le Congrès de Matane procède à mon élection, je n'avais pas vraiment l'intention de me consacrer pleinement aux dossiers relatifs à mon poste. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait. J'ai accompli de nombreuses tâches générales de support à l'exécutif et j'ai touché un peu à tout.

Par contre, j'aurais pu me consacrer davantage aux tâches inhérentes à mon poste, surtout au cours de la session d'hiver, ce que je n'ai malheureusement pas accompli. Néanmoins, les dossiers plus spécifiques au contexte universitaire, ne manquaient pas et ne manquent toujours pas. La Commission parlementaire sur le financement des universités, ainsi que le dernier budget provincial en font foi. Le sous-financement des universités, ainsi que les tendances accrues à la privatisation sont toujours aussi présents. Dans ce contexte, des transformations importantes dans le réseau universitaire se poursuivent et sont loin d'être terminées. Si on se fie à ce qui se passe à l'UQAM, les programmes continuent à faire les frais de réformes et certains sont encore menacés. Malheureusement, à part quelques exceptions, les associations étudiantes universitaires tombent dans une inertie déconcertante. Sans une base solide et un regain de combativité dans les universités, l'avenir s'annonce peu reluisant. En tenant compte de ces éléments, l'ASSÉ se doit de consolider les bastions qu'elle tient déjà et y constituer un noyau militant qui pourra renverser la vapeur.

Plus spécifiquement, les liens avec le CSU devront faire l'objet d'une attention particulière et un effort supplémentaire devra être fait pour traduire de façon plus systématique notre matériel et nos productions. Il y a eu un important relâchement de ce côté, déjà qu'on procédait au minimum pour la traduction. D'ailleurs, plutôt que de recourir systématiquement à la traduction, il serait plus simple de produire du matériel directement en anglais, quitte à ce qu'il ne soit pas le même que le matériel francophone. Cependant, pour y parvenir, il est primordial d'impliquer de manière plus soutenue des militantes et militants anglophones, ce qui est loin d'être le cas présentement.

Finalement, mes études sont terminées. Je tire donc ma révérence du mouvement étudiant. Après presque une décennie d'activité en son sein, il est temps pour moi de relever de nouveaux défis et de m'impliquer dans d'autres milieux. Malgré plusieurs frustrations accumulées au cours des années, j'en garde une expérience globalement positive. J'ai travaillé activement à la création de l'ASSÉ et ce qu'elle a pu devenir après un peu plus de 3 ans va au-delà de mes espérances. Pour les camarades qui prendront la relève, je veux simplement vous dire de poursuivre le bon travail, de ne pas avoir peur d'oser et de faire preuve d'audace. Ne cédez pas non plus au découragement et au pessimisme, car on ne voit pas tout le temps les résultats sur le moment, et parfois on a d'heureuses surprises quelques années plus tard et on se rend compte que bien des fois on ne se fait pas chier pour rien, mais pour ça il faut avoir la patience de persévérer.

Je ne disparaissais pas du milieu militant et des causes sociales, et il me fera toujours un grand plaisir de pouvoir donner un coup de main à l'ASSÉ si on sollicite mon expertise. Camarades, ne lâchez pas, notre cause est juste et n'oubliez surtout pas que seule la lutte paye!

Rapport individuel

Secrétaire à l'information, Conseil exécutif de l'ASSÉ

Par Sébastien Duclos

Je ferai ici un bilan sommaire des activités du poste de secrétariat à l'information pour les sessions d'automne 2003 et hiver 2004.

Selon la description du poste, le ou la secrétaire à l'information est responsable de la coordination, de la production et la diffusion du matériel d'information (journaux, tracts, brochures, etc.) en collaboration avec le Comité journal et les comités de travail.

Tout au long des deux sessions, j'ai été responsable de la production du matériel d'info pour la réalisation des événements des plans d'action votés en Congrès, soit l'affiche pour la grève générale illimitée, affiche et tract de la manifestation du 6 novembre, affiche pour le bed-in et la manif du 17 février et les affiches pour la semaine thématique du 8 mars. D'ici la conclusion de mon mandat, une série de macarons seront produits, une affiche pour les événements du 14 avril ainsi qu'une affiche, tracts et billets pour les événements du 1^{er} mai.

Il y a eu plusieurs lacunes en ce qui a trait à la coordination et la diffusion du matériel durant ces deux sessions. La prise en charge de la coordination était quelque peu déficiente de ma part et répartie à l'exécutif au complet. La diffusion fut grandement assurée par la permanence. De plus, je n'ai pas assuré une bonne liaison avec le Comité journal qui opérait de façon plus ou moins indépendante. Bien que j'ai pris en charge la conception d'une bonne quantité de matériel, la reproduction de celui-ci a souvent été assurée par d'autres camarades de l'exécutif.

Après avoir pris le temps de faire cette autocritique, et des conséquences de ces lacunes, je ferai quelques recommandations en ce qui a trait au poste de secrétariat à l'information.

Recommandations :

- Assurer une meilleure coordination de la conception du matériel selon le plan d'action afin que celui-ci soit réalisé plus rapidement afin d'avoir plus de temps pour la diffusion.
- Faire un suivi auprès des membres pour les aviser de la disponibilité du matériel et des différentes possibilités pour se les procurer.
- Assurer une meilleure collaboration avec le comité journal et voir la possibilité de mettre sur pied un échéancier commun pour toute la session ou la durée du plan d'action

pour la réalisation des *Ultimatums* afin de pouvoir mettre au courant les membres des dates de tombée et dates de sortie.

- Trouver un centre de photocopie ou commerce semblable avec lequel une entente pourrait être signée afin d'obtenir des taux préférentiels pour la production du matériel ne nécessitant pas le recours à un imprimeur.

- S'assurer, de façon ponctuelle, que le matériel qui se trouve sur le site internet est accessible et à jour.

Rapport individuel
Responsable à la permanence
Par Sébastien Duclos

J'ai eu la responsabilité d'assurer le pont entre l'exécutif de l'ASSÉ et la permanente. Je donnerai ici une appréciation global du travail de la permanence, tel que je l'ai perçu, et je laisse à la permanente le soin de critiquer et d'évaluer mon rôle de responsable. Je dois avant tout remercier Valérie pour son excellent travail au sein de l'organisation. Elle est une personne très responsable, organisée, ponctuelle et effectue les tâches de façon consciencieuse. Je salue aussi son sens de l'initiative qui permet au Conseil exécutif de se concentrer sur les questions et tâches importantes, le roulement administratif étant pris en charge de façon efficace par la permanente. Je crois que l'on peut dire que la réalisation des différents plans d'action a été grandement facilitée par la présence d'une permanente et que, en ce sens, l'organisation a grandement bénéficié du travail de Valérie.

Rapport individuel
Secrétaire aux finances, Conseil exécutif de l'ASSÉ
Par François Baillargeon

J'ai occupé le poste de secrétaire à la coordination de mai à septembre. L'équipe du conseil exécutif s'était alors largement renouvelée. Un plan de transition avait été préparé par l'équipe sortante. Malheureusement, il n'a été qu'entamé, probablement faute d'une planification suffisamment rigoureuse.

Une partie importante du travail effectué pendant cette période n'a pas été menée à terme dans la mesure où il s'agissait des premiers préparatifs en vue du plan d'action d'opposition à la ZLÉA adopté en mai. À partir d'août, suite aux annonces concernant la vague de hausses de frais au collégial, toutes les énergies ont été consacrées à la préparation du congrès extraordinaire qui devait étudier l'opportunité de modifier le plan d'action. Dans ce contexte, j'ai rédigé deux textes qui n'ont malheureusement pas circulé dans des délais raisonnables étant donné l'échéancier extrêmement serré que nous nous étions fixé pour la tenue du congrès (fin août). Le premier présentait la situation des frais au collégial et situait leur augmentation dans le contexte financier du réseau des cégeps. Le second analysait sommairement la conjoncture politique québécoise et suggérait de mettre en priorité une lutte frontale contre le nouveau gouvernement libéral.

Une fois l'appel à la grève générale officiellement lancé, je me suis essentiellement consacré à un travail de mobilisation de terrain, aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Tenue de kiosques, distribution de tracts et de journaux, présentation et promotion du plan d'action dans plusieurs assemblées générales.

Enfin, j'ai assuré une bonne part de la représentation médiatique lors de la session d'automne (et de la campagne d'appel à la grève). Fort de mon expérience de l'année précédente, je crois m'être assez bien acquitté de cette tâche. J'ai aussi pu profiter du fait que l'ASSÉ est dorénavant mieux connue des journalistes qui couvrent le secteur de l'éducation.

Pendant la session d'hiver, j'ai concentré mon travail de mobilisation dans l'organisation de la campagne d'affiliation de l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM). Cette campagne visait tout autant à élargir l'adhésion à l'ASSÉ qu'à redynamiser le syndicalisme au sein du mouvement étudiant de l'UQAM. Si le premier objectif est atteint, le second devra être poursuivi à plus long terme.

Les finances

Personne n'ayant été élu à la trésorerie au congrès de mai 2003, je me suis acquitté de cette responsabilité à titre de secrétaire à la coordination. J'ai par la suite continué ce travail en me faisant octroyer le poste de secrétaire aux finances par le congrès de septembre. J'ai profité de l'été pour construire, à partir de mes connaissances acquises « sur le tas », les instruments comptables qui nous avaient manqué auparavant. Par la suite, à partir de l'automne, je me suis surtout assuré de produire régulièrement des états financiers pour avoir un portrait à jour de notre situation financière, pour évaluer le réalisme de nos prévisions budgétaires et y apporter des modifications si nécessaire.

Au niveau de la gestion comptable, il y a eu une nette amélioration. En fait, c'est la première année pendant laquelle les comptes de l'ASSÉ sont rigoureusement tenus. Si des erreurs ont encore pu être commises, elles ont aussi été rapidement identifiées et corrigées. Je dois évidemment souligner la grande part qu'y a jouée la permanente, Valérie Soly, elle qui a veillé au grain de la comptabilité sur une base plus quotidienne. En ce qui concerne la planification budgétaire, c'est moins probant. Il reste difficile de chiffrer tous nos besoins. Nous avons d'ailleurs adoptés d'importants changements budgétaires au congrès de janvier. C'est d'autant plus difficile que notre action elle-même n'est pas tellement planifiée même à moyen terme. Nous avons redéfini rapidement nos priorités. Probablement qu'une part d'improvisation et de tâtonnement en matière de planification budgétaire est cependant appelée à diminuer à mesure que s'accumulera l'expérience de plusieurs années de fonctionnement. Pour une évaluation plus détaillée et chiffrée de l'année financière 2003-2004, je vous renvoie au texte de présentation des états financiers, plus loin dans ce cahier (voir page 59).

Recommandations :

- Planifier le plus systématiquement possible la période de transition lors du renouvellement total ou partiel des membres du Conseil exécutif (le principe peut s'appliquer à tous les comités si des forces suffisantes y sont disponibles).
- Préparer à cet effet un guide de formation qui aborde différentes questions logistiques et organisationnelles aussi bien que des analyses et des éléments de discours, une revue des mandats adoptés, un suivi des liens entretenus avec d'autres réseaux ou organisations, etc.
- Tâcher d'élaborer une formule qui soit facile à reprendre et à améliorer d'année en année (donc qui ne verse pas trop dans l'informel).

Rapport individuel
Secrétaire à l'externe du Conseil exécutif de l'ASSÉ
Par Blandine Juchs

Anciennement membre du comité femmes et secrétaire aux affaires académiques collégiales

Concernant le *comité femmes* je pense qu'il devrait être plus utilisé qu'il ne l'est. Évidemment je comprends que les militantes ont d'autres choses à faire et que les féministes engagées n'ont pas envie d'être sur le comité femmes de quelque chose. Cependant il va falloir mettre de l'énergie pour encourager la collaboration ponctuelle de certaines.

Voici un résumé de *ma tâche d'externe* qui servira d'aide à la prochaine personne prenant le poste. Je ne juge pas nécessaire de faire un bilan de mon mandat de secrétaire aux affaires académiques collégiales, car j'ai bien plus été secrétaire à la campagne de grève qu'autre chose, ce dont je parlerai ensuite.

La tâche d'externe commence tout d'abord par s'occuper de coordonner les relations avec les associations étudiantes non membres. Faire un suivi de ce qui s'y passe, les tenir au courant de ce que fait l'ASSÉ. Le but étant ultimement d'encourager les nouvelles affiliations. Le plus souvent concrètement il faut faire des tournées d'appels, réussir à créer un contact sans pour autant se faire trop insistante. Idéalement prendre deux ou trois jours, avoir un ordinateur proche. Le premier jours éviter de laisser des messages afin de pouvoir rappeler le lendemain sans avoir l'air de faire du harcèlement. Toujours laisser un numéro, noter le nom de la personne à qui l'on parle, de l'externe, tenter de rejoindre le comité de mobilisation s'il existe aussi. Travailler en collaboration avec le comité journal pour la diffusion des *Ultimatums*. L'ordinateur c'est pour faire un rapport détaillé au fur et à mesure. Ça nous aide et ça aide la coordination de l'exécutif. Dernier conseil : de pas hésiter à s'adjoindre des collaboratrices et collaborateurs. C'est toujours le fun de pas faire ça seul-e.

L'autre chose, c'est organiser les tournées externes, trouver du monde et les mettre en contact avec les militantes et militants du cégep en question, idéalement les aider à trouver une place ou dormir lorsque c'est loin.

Il s'agit aussi de faire des contacts avec les organisations non étudiantes. J'avoue que pour cette partie là je n'ai pas pris le temps de me pratiquer suffisamment souvent pour être en mesure de dire autre chose que essayez vous ... c'est différent avec chaque type d'organisation.

J'ai quelques recommandations pour pallier aux difficultés que j'ai pu rencontrer

Il est essentiel notamment que les membres de l'ASSÉ s'appellent entre assos mais aussi que lorsque possible ils et elles fassent des contacts en collaboration avec le ou la secrétaire à l'externe de l'ASSÉ. Tout d'abord parce qu'au niveau régional c'est essentiel, et ensuite parce que l'ASSÉ ce sont ses membres, pas son exécutif, ce que certaines assos tendent à ne pas réaliser bien des fois.

Une autre difficulté est le peu de clarté des mandats quant aux coalitions notamment, il devient difficile d'avoir l'air de savoir de quoi on parle lorsque aucune position d'instances n'a été prise.(voir rapport de l'exécutif « travail en coalition »

Féminisme

Ce qui, j'espère, va s'améliorer encore, c'est la participation de toutes et tous au plan d'action femme. Je pense qu'il y a en la matière des améliorations à apporter. (voir encadré dans le rapport de l'exécutif sur les recherches à mener). De plus, en tant que membre du comité *ad hoc* plan d'action femme, je considère qu'il n'a pas été à la hauteur de la tâche. Un document a tout de même été produit bien que peu diffusé. Des affiches ont été faites par le secrétaire à l'information et un bilan de campagne a été produit dans le journal.

Pour une perspective écologiste

Collectivement, l'exécutif n'était pas prêt à inclure cet élément dans les perspectives, ne voulant en faire notamment une priorité de campagne, personne au sein de l'ASSÉ ne s'étant, ces derniers mois, montré intéressé à prendre en charge le projet. Je tiens à le mentionner dans mon bilan personnel dans la mesure où bien que je considère plus urgent de développer une analyse sociale de l'éducation, des rapports de sexes, je crois qu'aucune analyse sociale ne peut prétendre être cohérente sans une analyse environnementale. Je lance donc ici un appel !

Il serait pertinent d'ajouter à la plate-forme de revendications de l'ASSÉ un volet écologiste, pour répondre à une demande des membres et par souci de respecter nos principes de bases : « l'appui et le soutien aux luttes menées par le mouvement ouvrier, les femmes, les autochtones, les immigrant-e-s et l'ensemble des autres luttes progressistes ; par une analyse et une compréhension de l'éducation dans une perspective sociétale globale » Il nous faut donc développer une analyse critique de ce qui se fait en matière d'écologie et d'intégrer cette perspective à nos luttes. La première étape serait de se doter d'un document de réflexion critique sur la question et d'une proposition de plate forme. Je trouve qu'il y a dans l'actuelle mode écolo une critique à faire, et surtout une

radicalisation de l'analyse à mener. Je pense qu'il fait partie du rôle de l'ASSÉ de développer une critique constructive afin d'amener des membres spontanément en accord avec la mode écolo à intégrer cette aspiration dans une analyse globale. Une analyse qui selon moi doit être anti-capitaliste, bien que ceci ne soit pas un mandat de l'ASSÉ.

L'ASSÉ doit être accessible et radicale

Elle doit servir de pont entre une vision simplement progressiste-humaniste des rapports sociaux et une analyse plus radicale qui mène à choisir la lutte organisée de façon cohérente comme moyen d'action, à l'ASSÉ comme ailleurs. L'ASSÉ ne peut pas avoir une position anti-capitaliste dans le contexte actuel. Seulement elle peut en faisant cohabiter en son sein toute sorte de tendances de gauche amener ses membres à une meilleure connaissance des enjeux sociaux. Ce qui pour moi mène inévitablement à une perspective anti-capitaliste.

J'aurais aimé avoir le temps de prendre du recul, du repos surtout avant de me lancer dans un tel bilan.

Sur la session d'automne

Je considère que cette campagne étaient une erreur. Je me suis laissée emporter par l'euphorie d'une perspective de grève générale alors que les membres de l'ASSÉ ses militantes et militants ne s'y sentaient pas prêts et prêtes. Je considère que moi et d'autres nous n'avons pas su écouter . Au congrès de Matane comme au camp de formation je pensais encore combattre l'excès de négativisme ambiant par d'intense séance de motivation mais rien n'y a fait : le « vedgisme » a gagné.

TROP PEU TROP TARD voilà le mot d'ordre qui a guidé l'action de l'automne. Résultat malgré la bonne volonté de celles et ceux (un peu partout) qui se sont défoncé-e-s pour cette campagne, elle a échoué. Un échec n'est jamais total, et cette campagne a eu ses bons coups tout de même (6 novembre..). L'hiver n'était pas si mal bien que fatigué par l'automne, je pense que l'expérience du comité *ad hoc* plan d'action est une initiative à réitérer. Cependant, dédoubler les comités n'est pas pertinent (il y a eut un comité caravane très inactif tandis qu'il existe un comité formation vide).

Je pense qu'il faut pousser les nouvelles et nouveaux à voir grand, à se lancer et tenter leur chance. Cependant, on ne peut pas le faire à leur place. J'énonce un problème que je ne sais comment poser ni résoudre. On ne peut pas se contenter de petites campagnes, une fois par session une manif trois pancartes et on est contents et contentes. Cependant une campagne de grève qui foire c'est dangereux pour une organisation. ! Je crois à l'ASSÉ, à ses fondements etc.. Cependant quelque chose ne marche pas ... Les comités sont vides, les conseils régionaux ne démarrent pas . On le sait la démobilisation est à l'ordre du jour de tous les mouvements sociaux cependant nous n'arrêterons pas d'agir. Alors comment fonctionner sans avoir un exécutif aux pleins pouvoirs, épuisé de surcroît !!

En ce qui concerne cet exécutif

Spécialement le simple fait que la majorité de l'exécutif soit de Montréal constitue un élément qui d'office limite l'efficacité de l'organisation. Certes les assos membres, les autres militantes et militants de l'ASSÉ n'ont pas répondu aux multiples appels à l'implication, mais je trouve que l'attitude de l'exécutif est à questionner collectivement.

La seule solution que j'ai est l'implication du plus grand nombre, ce qui empêche la centralisation de pouvoirs. Il faut démystifier le rôle de l'Exec national, des comités, être plus accessible et que les personnes soient prêtes à s'impliquer. Accessible, cela ne signifie en aucun cas qu'il faille diluer les revendications, mais simplement les rendre plus accessibles. Cela signifie aussi que les actuelles militantes et militants ont de la job. Les seules candidatures que je connaisse pour l'instant dans les comités et à l'exécutif ne suffiront pas à régler le problème. Sinon trouve que l'existence de l'ASSÉ est pertinente, il faut la faire exister...

Je sais que les gens qui militent au cégep n'osent pas s'impliquer au niveau nationale avant d'être rendu à étudier à l'université à Montréal de préférence l'UQAM, cependant cet état de fait s'auto encourage. L'ASSÉ NE SURVIVRA PAS SANS BRISER CETTE SPIRALE !

Sur le sujet de *l'avenir de l'ASSÉ* je tiens à me dissocier d'un paragraphe contenu dans le rapport moral de l'exécutif :

« Afin de croître et de se consolider, l'ASSÉ devra d'abord et avant tout aller chercher les associations étudiantes les plus syndicalement avancées (plate-forme, structure et moyen d'action). Il serait ridicule d'aller chercher des membres pour des membres dans les associations étudiantes où la base syndicale est absente ou quasi inexistante. L'exemple de la désaffiliation de l'association étudiante du cégep de La Pocatière en témoigne. D'ailleurs, il faut constater que généralement les associations étudiantes les moins avancées syndicalement se retrouvent majoritairement en régions éloignées (faute de ressources et d'activités politiques dans la région). Il faut donc prioriser la consolidation de l'ASSÉ dans les régions où elle est déjà solidement implantée. Les conseils régionaux sont des outils privilégiés pour accomplir cette mission. ».

Je considère que si il est vrai qu'il faut consolider les membres, je crois que notre attention doit être portée à encourager des pratiques syndicales en région. Le mouvement étudiant sans cette perspective est voué à l'échec. Je m'accorde à dire que les assos de l'ASSÉ doivent par le biais du conseil régional dynamiser leur région mais la recherche d'alliés ailleurs ne doit surtout pas être écartée. De plus La Pocatière n'est pas un exemple viable de la chute de la combativité dans des assos. Ça se fait à Québec et à Montréal aussi chez les membres et les non membres. Le militantisme en région n'est pas exactement le même que dans des villes, c'est une chose sûre, il va donc falloir trouver un moyen de solidariser ces différentes luttes. Dénigrer le potentiel des régions ne nous aidera pas à trouver des gens qui, peut-être hors des exécutifs locaux, dans des comités ou autre, seraient intéressés à la solidarité syndicale. Ultimement, il va falloir que des

militantes et militants de régions s'impliquent au niveau national pour que l'ASSÉ soit plus en mesure d'approcher les régions. De plus, d'après moi, ce qui nous a fait perdre La Pocatière c'est le péquisme allié à une bonne dose de passivité comme partout !

En conclusion, je compte rester proche de l'ASSÉ bien que je ne souhaite plus y militer autant. Et oui, je participe au roulement rapide du mouvement étudiant. Peu importe, la lutte continue. À toutes celles et tous ceux qui sont aujourd'hui au Congrès, c'est à vous de choisir ce que vous allez faire de l'ASSÉ, ça va être votre rôle d'encourager les gens à s'y rallier. Alors lâchez pas !

<p>Rapport individuel Permanente de l'ASSÉ <i>Par Valérie Soly</i></p>
--

C'est lors du Congrès annuel de l'ASSÉ, tenu les 4 et 5 mai 2002 au Cégep de La Pocatière, qu'une proposition a été adoptée afin de créer un poste de permanence salariée. C'est le Conseil InterRégional du 20 juin 2002, qui a défini une proposition d'embauche et qui a mis sur pied le Comité de sélection, responsable des entrevues. Quelques entrevues plus tard, l'embauche d'une employée était effective, le 2 septembre 2002.

Après près 2 ans au poste de permanence à l'ASSÉ, voici mon bilan pour l'année 2003-2004. J'espère que cela vous sera bénéfique et je vous invite à le commenter et à poser vos questions.

Général

Je travaille 25 heures par semaine, réparties sur quatre jours, soit le lundi, mercredi, jeudi et vendredi et ce, depuis mon entrée en poste. Tel que défini par mon contrat de travail, mes tâches sont :

- Organisation du secrétariat, réception, dactylographie, impression de documents, envois postaux, dépouillement (et réponse) et classement du courrier.
- Centre de documentation : classement de documents, entretien général des archives, faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande, commander des documents pertinents.
- Assurer un soutien à la réalisation des activités de l'association.
- Participer à la dactylographie, à l'impression et à l'envoi des publications de l'association.
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association.
- Conseiller les étudiantes-s sur les dossiers politiques et généraux.
- Effectuer toute autre tâche que lui confie l'employeur en regard des activités normales de l'association étudiante et dans les limites de ses compétences.

Instances

Tâches

Dans mon travail, les instances prennent une place considérable. Pour la grande majorité des instances de l'année 2003-2004, c'est moi qui ai rédigé, corrigé, traduit et fait les envois des convocations. De plus, j'ai aussi fait, avec le Conseil exécutif, la rédaction, la correction, la mise en page et les envois des cahiers correspondants à chaque instance. Depuis peu, je m'occupe du site internet, j'ai donc pu mettre en ligne les documents rapidement.

Tenir une instance c'est aussi l'organiser. Depuis mon embauche, j'ai souvent été responsable de l'organisation des instances, avec le Conseil exécutif. La première tâche de l'organisation d'une instance est de travailler étroitement avec l'association hôte. Ensuite, il y a l'autorisation de tenir l'instance auprès de l'institution concernée, les repas, l'hébergement, la sécurité, les commodités disponibles sur place, etc. Cette année, ces tâches ont pris moins de place dans mon travail. Les Congrès de Matane et Drummondville, les camps de formation de La Pocatière et Lionel-Groulx, ainsi que les Conseils InterRégionaux (tenus à Montréal ou dans le Sud-Est) ont bénéficié de l'implication active des membres hôtes pour chacune de ces instances. Je tiens particulièrement à féliciter tous ceux et toutes celles qui ont pris en charge ces tâches et qui ont permis de tenir des instances bien organisées et agréables.

Deux tâches ont pris une place trop importante : les confirmations tardives et l'organisation et la gestion des transports aux instances. En effet, ces deux éléments ont causé des problèmes au niveau des coûts, mais aussi par l'ajout de tâches supplémentaires et quant à la participation des délégué-e-s. Pour remédier au problème de coût, une facturation a été établie et toute annulation, de 3 jours et moins, d'une place dans les transports a été facturée. Les annulations et confirmations tardives ont eu des conséquences sur la participation aux instances, ainsi quelques instances n'ont pas obtenu le quorum et les délégué-e-s ont été moins nombreux et nombreuses. Je crois qu'une attention particulière doit être portée à ce problème et à ce sujet, il y aurait nécessité de plus de rigueur. Plusieurs moyens (voir recommandations page 53) peuvent être pris localement et au niveau national et il s'agit simplement de bien se coordonner.

Participation

J'ai toujours été ouverte et généralement disponible à participer aux instances de l'ASSÉ. Cette année, j'ai participé à la majorité des instances : Congrès, camps de formation, Conseil InterRégional et réunions du Conseil exécutif. La session d'hiver 2004 fut celle où j'ai le moins été présente.

Pour les Congrès d'automne (à Matane) et d'hiver (à Drummondville), j'ai eu, avec le Conseil exécutif, des discussions concernant la pertinence de ma participation, quant aux priorités et à la charge de travail supplémentaire que cela impliquait. Il fut décidé que je n'allais pas participer aux Congrès. Ce n'était pas par manque d'intérêt, mais plutôt par la

nécessité de mettre le maximum où étaient les besoins. Avec le recul, je crois que ces décisions étaient bonnes car j'ai pu me consacrer au suivi de ces Congrès (rédaction, correction et envois des procès-verbaux et préparation de divers documents sur le plan d'action).

Pour les Conseil InterRégionaux, j'ai participé à la majorité d'entre eux, sauf pour la session d'hiver 2004. En effet, cette session-ci la majorité des Conseil InterRégionaux ont eu lieu le mardi. Comme je ne travaille pas le mardi, en raison d'une autre occupation, je suis moins disponible.

Pour les réunions du Conseil exécutif, ce fut cette session-ci où j'ai participé le moins. Lorsque j'ai pu assister aux réunions, ce fut toujours bénévolement, sauf lorsque les réunions furent tenues durant mes heures de travail. Il fut, par contre, très difficile de concilier les horaires de tous les membres du Conseil exécutif et de faire de même avec le mien. Nous avons eu plusieurs réunions où un, une ou des membres n'étaient pas présents et présentes et d'autres où je n'étais pas là. Cette situation a été difficile, autant pour les membres du Conseil exécutif que pour moi. Car si ces réunions servent à prendre des décisions concernant le plan d'action, l'administration de l'ASSÉ, etc., elles servent également à établir les priorités de mes tâches, semaine par semaine et à coordonner notre travail. Des manques de communication ont causé des retards dans mon travail, ne m'ont pas permis de remplir adéquatement mes tâches ou m'ont laissé juge des priorités. Il importe, dès maintenant et pour le futur, que les membres de l'exécutif portent une plus grande attention sur le suivi des réunions. Ainsi, je crois que lorsque je suis absente ou qu'un ou une membre de l'exécutif est absent ou absente, un résumé de la réunion devrait être systématiquement fait le lendemain, avec la communication du procès-verbal.

Dans la mesure de mes disponibilités, je demeure ouverte et intéressée à participer aux instances de l'ASSÉ et je crois que ce n'est pas la pertinence qui est en jeu. Comme je travaille à l'ASSÉ par motivation personnelle, je trouve cela important de m'y impliquer et de faire des heures bénévolement. Par contre, il m'est impossible, dans les conditions de travail actuelles, de participer à toutes les instances, même une majorité, sans qu'il y ait une certaine portion d'heures qui soit rémunérée. Depuis mon embauche, ma participation à la majorité des instances n'a pas été rémunérée. En fait, ce fut uniquement le cas pour des Congrès et la rémunération a toujours été faite pour un nombre d'heures symbolique (par exemple, 4 heures à temps et demi, rémunérées pour un Congrès).

Comptabilité

L'année qui s'achève a été sans nul doute la meilleure jusqu'à présent pour la comptabilité. Avec François Baillargeon, secrétaire aux finances, nous avons grandement amélioré la façon de tenir la comptabilité de l'ASSÉ et donc celle de faire les finances. Des tableaux comptables ont donc été créés et nous nous sommes entendus sur la répartition des tâches.

Depuis juillet dernier, et suite à la production des états financiers par des experts comptables (conformément à la loi sur les impôts), les finances de l'ASSÉ sont plus

claires et plus faciles à faire. L'ASSÉ y a même économisé. Lorsqu'une dépense n'a pas été le « deal du siècle » il fut facile de la repérer et de la corriger pour l'avenir.

Pour moi, les changements apportés à la comptabilité représentent une amélioration très importante, car sur 25h/semaine, il n'est pas envisageable d'y mettre plusieurs heures. Généralement, je consacre en moyenne entre 4 et 6 heures par mois pour la comptabilité. Plus particulièrement, je m'occupe du paiement des comptes, de la mise à jour des tableaux comptables et des différentes opérations concernant mon salaire.

Communications

Réception

En étant présente 25h par semaine au bureau de l'ASSÉ, je suis une partie de la « voix de l'ASSÉ ». Après un été tranquille, l'automne 2003 a été particulièrement chargé au téléphone. L'hiver 2004, quant à lui, fut un peu plus tranquille. La nature des appels est très variée et je note, particulièrement cette année, qu'un plus grand nombre d'associations (membres inclus) ont contacté l'ASSÉ pour obtenir de l'information et poser des questions.

Outre les tâches de réception d'appels, je fais aussi des appels. Lorsque le Conseil exécutif fut fortement sollicité par le plan d'action, j'ai fait plusieurs fois des tournées téléphoniques (majoritairement avec les membres), parfois prévues, parfois à mon initiative, mais jamais inutiles! Que ce soit concernant les instances, le plan d'action, ce qui se passe dans chaque association et même sur la comptabilité. J'apprécie pouvoir faire ces tâches et garder ainsi un contact régulier avec les membres.

Listes de discussion, courriels & fax

L'ASSÉ a trois listes de discussion : *asse-edu*, regroupant des individus (209 membres) de tous horizons, *asse-support* regroupant davantage des gens (78 membres) qui s'impliquent activement dans l'ASSÉ et *asse-femmes* (19 membres), une liste encore peu utilisée qui se veut un espace de discussion sur le féminisme dans l'ASSÉ et ailleurs. Lorsqu'il y a des envois des documents officiels de l'ASSÉ, je les envoie toujours sur ces listes.

Que ce soit pour envoyer les documents officiels ou pour répondre à des demandes, je m'occupe de faire le suivi des courriels reçus à l'adresse du Conseil exécutif. Tous les courriels reçus sont transférés au Conseil exécutif par le biais d'une liste de discussion réunissant tous les membres du Conseil exécutif ainsi que moi. Ainsi, même si les membres du Conseil ne peuvent pas se présenter au bureau une journée et même s'ils et elles sont en tournée, ils et elles peuvent toujours les consulter. Cette liste est donc bien utile. D'ailleurs, à la fin de chaque journée j'envoie mon rapport de la journée, ce que j'ai fait, mes questions, des messages, bref ce qui s'est passé durant ma journée de travail.

Bien que les listes internet et les courriels soient pratiques et rapides, je crois que nous ne devons pas simplement compter sur eux. D'ailleurs, encore beaucoup de gens n'ont pas accès à internet. Le bon vieux téléphone s'avère toujours l'outil de communication à privilégié selon moi.

Après quelques maux de tête à composer un à un tous les numéros de fax des associations étudiantes du Québec et ce, lors de chaque envoi des documents officiels de l'ASSÉ (sauf les cahiers d'instance; trop gros pour être communiqués ainsi), je peux maintenant faire ces envois par le biais des ordinateurs à l'ASSÉ. Cette amélioration m'a grandement fait plaisir et a diminué considérablement le temps consacré à cette tâche qui, quoique très importante, est très peu stimulante.

Site internet

Depuis quelques semaines, je suis responsable du site internet de l'ASSÉ. Cela a été décidé, avec le Conseil exécutif de l'ASSÉ, suite à la demande du webmestre, Jean-Simon Posca, qui n'était plus disposé à accomplir les tâches relatives au site.

Avec le Conseil exécutif, nous avons convenu que je ferais les modifications du site internet visant à ajouter des documents, les dates des instances ainsi qu'à faire les modifications lorsque des éléments sont échus. Toute autre modification se ferait avec l'approbation du Conseil exécutif ou de toute autre instance.

Jusqu'à présent, je n'ai pas consacré plus de 2h par semaine pour le site internet. Je crois donc que cette nouvelle tâche, très agréable à faire, peut très bien se gérer avec les autres. Cependant, je crois que cela serait aussi intéressant que d'autres personnes puissent y participer et partager ces connaissances. C'est donc une invitation!

Centre de documentation & archives

Cette année, et l'été dernier particulièrement, j'ai pu travailler sur le centre de documentation et les archives de l'ASSÉ. Une étagère entière est aujourd'hui remplie de document, principalement sur l'éducation, mais pas uniquement. Les archives, quant à elles, sont classées par sujet et ceux-ci sont nombreux. Une section est spécialement réservée aux membres, cependant elle pourrait être étoffée (voir recommandations page 52). Tous ces documents, journaux, revues de presse, lois, etc. sont disponibles pour appuyer le travail des membres de l'ASSÉ ainsi que des comités, donc n'hésitez pas à venir les consulter.

Bureau de l'ASSÉ

Le 30 janvier dernier, l'ASSÉ déménageait son bureau. Situé dans une bâtisse regroupant des organismes communautaires, le local qu'occupe aujourd'hui l'ASSÉ est plus grand, plus pratique et plus fonctionnel. Malgré le travail supplémentaire que cela a causé en plein début de session, j'ai accueilli avec grand plaisir ce changement. Il s'agit d'une amélioration de mon lieu de travail et je tiens à le souligner.

Renouvellement du contrat de permanence

Lors du dernier Conseil InterRégional, tenu le 30 mars au bureau de l'ASSÉ, j'ai déposé mes offres pour une augmentation salariale de 0,50 \$/heure (le taux actuel est de 14,50 \$). Depuis mon embauche, je n'ai eu aucune augmentation et, mis à part l'ajout des vacances estivales pour un contrat de 52 semaines (le premier était de 40 semaines et ne comprenait pas les vacances estivales), mes conditions de travail sont demeurées inchangées. Je crois que ma demande d'augmentation est juste et c'est avec enthousiasme que je désire poursuivre mon travail à l'ASSÉ pour une troisième année.

Pour moi, le processus du renouvellement du contrat ne s'est pas, jusqu'à présent, déroulé dans les meilleures conditions. Avec le Conseil exécutif, nous avons discuté plusieurs fois du renouvellement du contrat, toutefois ce fut à la dernière minute que j'ai été avisée que je devais déposer mes offres au Conseil InterRégional. J'ai été déçue que celui-ci n'ait pas pris de proposition concernant mes offres et je m'explique mal encore qu'elles ont été les raisons qui ont causé cela. Finalement, c'est le Conseil exécutif qui a pris une proposition pour le Congrès annuel. Selon moi, trop de temps a été pris pour aboutir au résultat de la proposition du Conseil exécutif. Je crois qu'il y a un certain malaise face à la « gestion » de la permanence; cela se comprend. L'important, c'est de le dire et, comme l'ASSÉ a décidé d'avoir une permanence salariée, il est aussi important de se doter de moyens pour que cela se fasse dans les meilleures conditions (voir recommandations page 53).

Perspectives

De l'année qui s'achève, je tire un bilan globalement positif. Plusieurs de mes tâches ont été améliorées ou simplifiées, ce qui m'a permis de faire de nouvelles tâches, de nouveaux apprentissages et bref d'en faire plus! Toutefois, je crois qu'il y a encore place à des changements afin de mieux assurer les conditions dans lesquelles j'exerce mon travail. 25 heures par semaine, ce n'est pas beaucoup, mais beaucoup peut-être fait pour autant qu'il y ait une bonne communication et une bonne définition des priorités. Pour moi, c'est là que le bât blesse. Pour régler cela, je crois qu'il s'agit simplement de prendre des habitudes dans les réunions. Mieux définir les ordres du jour d'avance pour se donner le temps de réfléchir, mieux préparer les points pouvant être litigieux, toujours communiquer les mécontentements et les insatisfactions et ne jamais laisser les conflits prendre le dessus, sont là quelques moyens visant une meilleure communication.

Même si mon travail n'est qu'une partie de tout le travail fait par les membres et les comités, il n'a de sens que par l'implication active de ceux-ci et celles-ci. Pour accroître la force de l'ASSÉ, il faut accroître la participation, assurer la relève et être conscients et conscientes des moyens que nous avons lorsqu'il est temps de prendre des décisions. L'amélioration de la communication est encore pour moi la réponse. Je fais quelques recommandations à la fin de mon bilan, qui se veulent des moyens d'améliorer cette communication, mais il importera toujours que tous et toutes réfléchissent sur les conséquences des gestes que nous posons, des erreurs et des solutions à mettre de l'avant.

C'est collectivement que nous décidons de lutter et c'est collectivement que nous devons travailler à mieux le faire. Je crois que ce Congrès est l'occasion de dresser le portrait de « où nous en sommes » pour pouvoir mieux choisir « où on va ». Je crois que l'ASSÉ a su, dans la dernière année, communiquer ses positions, ses revendications, ses moyens d'action et son fonctionnement, il est maintenant temps d'aller plus loin.

Bon Congrès à tous et toutes et merci.

Recommandations

Communications

1-Il serait souhaitable que chaque association membre puisse communiquer par téléphone au moins une fois par semaine au bureau de l'ASSÉ afin de prendre et de donner des nouvelles. Ceci est également valable pour le Conseil exécutif, les différents Comités de l'ASSÉ ainsi qu'entre chacune des associations membres de l'ASSÉ et des associations non-membres.

2-À chaque début de session, chaque association membre et chaque comité devrait contacter le Conseil exécutif et/ou la permanence pour communiquer les dates importantes (AG, actions, réunions, ateliers, etc.) et faire le suivi nécessaire tout au long de la session.

3-Je suggère aux membres de se doter d'un calendrier « d'asso », accessible et mis à jour régulièrement, qui permettrait de voir et prévoir d'avance « qui va où », « quelle est la date du prochain Congrès, de la prochaine action », « quelles sont les dates des assemblées générales des autres associations », etc.

Instances

4-Étant donné que les instances sont généralement annoncées et diffusées d'avance, il serait souhaitable que chaque association membre puisse confirmer les délégué-e-s dans des délais raisonnables.

Documents

5-Il serait très intéressant que chaque association membre fasse parvenir au bureau de l'ASSÉ, les procès-verbaux des assemblées générales, les publications de l'association et le journal étudiant.

Renouvellement du contrat de permanence

6-Je suggère au Congrès de prendre une position quant au processus de renouvellement de contrat. Qu'ainsi soient déterminés, un mois de l'année pour lequel les offres de l'employé-e et/ou de l'employeur doivent être déposées, l'instance à laquelle cela doit

être fait, le délais de l'employée et/ou l'employeur pour déposer une contre-offre et l'instance désignée qui doit prendre la décision finale.

Bilan annuel pour l'année 2003-2004

Association Étudiante du Module de Sciences Politiques de l'UQAM (AEMSP)

Le présent bilan n'est la vision que de l'auteur et n'engage que celui-ci.

La session d'automne 2003 s'est amorcée par la participation à la campagne de grève générale illimitée pour la gratuité scolaire. Le comité de mobilisation de l'AEMSP, qui se mettait d'ailleurs sur pied pendant la session d'automne, a décidé de collaborer avec le comité de mobilisation de l'Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines (AFESH) afin de ne pas dédoubler la mobilisation et de rejoindre davantage de d'étudiantes et d'étudiants. La mise en commun des ressources et la collaboration des militantes et militants de l'AEMSP et de l'AFESH a permis de créer une mobilisation très forte pour la gratuité scolaire et contre l'ingérence du privé en éducation. Des assemblées générales de grève illimitée se sont tenues à l'AEMSP, à l'AFESH et à l'association des étudiants du baccalauréat en relations internationales et droit international. Ces trois assemblées ont voté en faveur d'une grève générale illimitée pour la gratuité scolaire à l'atteinte d'un plancher de 15 associations ayant des mandats de grève ou de principe tel que proposé par l'ASSÉ. Le plancher n'ayant jamais été atteint, les trois associations ne sont jamais parties en grève.

La mobilisation amorcée pour la campagne de grève générale illimitée a toutefois été utile pour augmenter la participation des étudiantes et des étudiants de l'UQAM à la manifestation du 6 novembre. Peu après le vote de grève générale illimitée pour la gratuité scolaire, les étudiantes et les étudiants de l'AEMSP se sont réunis en assemblée générale pour voter une levée de cours pour participer à la manifestation du 6 novembre qui portait les mêmes revendications. Une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants de science politique ont accompagné la centaine d'étudiantes et d'étudiants de l'UQAM qui participaient à la manifestation.

La mobilisation contre la ZLÉA a toutefois été de moindre envergure. Bien que plusieurs étudiantes et étudiants y aient participé, on aurait pu envisager une contestation plus importante du milieu étudiant. L'épuisement des militantes et des militants de l'UQAM ainsi que la déception suite à l'impossibilité d'atteindre le plancher pour la grève générale illimitée pour la gratuité scolaire n'a pas favorisé cette la mobilisation contre ZLÉA. La période qui a suivi le 6 novembre jusqu'à la fin de la session, à part quelques actions, a d'ailleurs été plutôt vide malgré les mouvements de contestation syndicale qui prenaient de l'ampleur.

La mobilisation autour de la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités a porté fruit. Les étudiantes et les étudiants de l'UQAM étaient déjà familières et familiers avec les revendications de gratuité scolaire et de réinvestissement en éducation. Ils et elles sont donc sorti-e-s en un peu plus grand nombre que lors de la manifestation du 6 novembre. Il régnait cependant parmi certaines manifestantes et certains manifestants de l'AEMSP une déception quant à l'ampleur de la manifestation.

La tenue d'assemblée générale spéciale femmes n'a pas eu lieu à l'AEMSP puisqu'il y avait déjà une telle assemblée prévue à la grandeur de l'UQAM. L'AEMSP était supposée faire des soirées débats sur l'issue de ces assemblées générales (il y en a eu trois ou quatre je pense) mais le temps a manqué. Loin de tomber à l'eau, l'idée sera reprise au début de la session d'automne afin de bien faire les débats et d'essayer de mobiliser le plus d'étudiantes et d'étudiants autour de la question femmes.

Les comités de mobilisation de l'AEMSP et de l'AFESH ont aussi fait un peu de mobilisation pour la manifestation contre la brutalité policière, celle du 20 mars contre l'occupation de l'Irak et contre l'impérialisme et une manifestation contre le racisme. Plus récemment, certaines militantes et certains militants de l'AEMSP ont donné un coup de main au comité du oui pour l'affiliation de l'AFESH à l'ASSÉ et pour une action directe le 1^{er} avril avec les étudiantes et étudiants du cégep de Maisonneuve.

Perspectives :

- Continuer la coopération avec différents comités de mobilisation de l'UQAM (plus particulièrement avec celui de l'AFESH).
- Continuer et terminer le plan d'action femmes au début de la session d'automne.
- Travailler avec les associations étudiantes de Montréal afin de rendre le CRAM plus présent et plus efficace.

Mathieu Jobin

Étudiant en science politique et membre de la glorieuse AEMSP

PROPOSITIONS

1.1 Praesidium

1- Le Conseil exécutif propose que Véronique Marsan préside le Congrès.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1- Le Conseil exécutif propose l'ajout d'un sous-point Mohamed Cherfi, au point 13.0 Appuis.

2- Le Conseil exécutif propose de retirer le sous-point permanence, au point 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005. Que le point 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005 soit changé pour Prévisions budgétaires 2004-2005 et permanence.

2.0 Accueil des nouveaux membres

1- Le Conseil exécutif propose d'accepter les nouveaux membres, soit l'AEHUM et l'AFESH-UQÀM.

4.0 Femmes

1- Le Conseil exécutif propose de reprendre le plan d'action femmes lors du prochain plan d'action, dans la mesure où le Caucus femmes du Congrès annuel le juge pertinent.

5.1 Rapport moral du Conseil exécutif

1-Le Conseil exécutif propose l'adoption du Rapport moral 2003-2004 rédigé par le Conseil exécutif, ainsi que ses recommandations.

9.0 Revendications et positions

1-Le Conseil InterRégional propose que l'ASSÉ se positionne contre le dépôt de mémoire sans qu'il soit préalablement adopté par le Congrès dans sa version intégrale en s'assurant que les modalités de disponibilité des documents soient respectées.

10.0 Plan d'action

1-Que l'exécutif de l'ASSÉ contacte les associations non-membres avant toute visite dans les buts de vérifier la pertinence comme l'intérêt¹.

¹ Proposition mise en dépôt lors du Congrès des 24 et 25 janvier 2004. Voir page 13 du procès-verbal.

11.0 Finances

1-Le Conseil exécutif propose l'adoption des états financiers 2001-2002 et 2002-2003 réalisés par Messier et associés.

2-Le Conseil exécutif propose les prévisions budgétaires 2004-2005 en page 66.

3-Le Conseil exécutif de l'ASSÉ propose de suspendre l'article 19.2 des Statuts et règlements².

4-Le Conseil exécutif propose au Congrès la mesure transitoire suivante :
Considérant les activités restreintes des Conseils régionaux et leurs dépenses;
Considérant la situation financière de l'ASSÉ;
Que les sommes allouées aux Conseils régionaux soient non-cumulatives et donc que les sommes non-dépensées soient remises à l'ASSÉ en fin d'année financière.
Que cette mesure transitoire soit en fonction jusqu'à l'adoption d'un avis de motion régularisant cet aspect du financement des Conseils régionaux.

5-Que l'on modifie au contrat de la permanence, avant son renouvellement, la formule concernant les heures supplémentaires. Que cette dernière soit la suivante : 26h à 35h taux régulier, 36h à 45h taux à 1 ½ et plus de 45h taux double.

7-Le Conseil exécutif de l'ASSÉ recommande au Congrès annuel de reconduire le contrat de Valérie Soly pour une année, du 8 juin 2004 au 7 juin 2005, avec une augmentation salariale de 0,50 \$/heure.

² *Chapitre 4 : Conseils régionaux. Article 19 : Budget.*

2. Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacun d'entre elles.

FINANCES

Les états financiers

L'année financière de l'ASSÉ se terminant le 30 juin, nous ne faisons ici que présenter des états financiers provisoires, datés du 31 mars. Ils comprennent le bilan des revenus et des dépenses du 1^{er} juillet 2003 au 31 mars 2004 et le bilan financier, autrement dit le portrait de ce que possède l'ASSÉ.

Le bilan des revenus et dépenses compare les dernières prévisions budgétaires adoptées (Congrès de janvier 2004) avec le bilan des dépenses réellement faites depuis le début de l'année financière. Il semble probable que le bilan final ne soit pas aussi déséquilibré que prévu. Après neuf mois d'exercice sur douze (75 %), nous n'avons dépensé globalement que 63 % de ce que nous avons prévu. L'enveloppe du matériel d'information contribue particulièrement à estimer à la baisse les prévisions. Plusieurs milliers de dollars pourront probablement être retranchés au déficit étant donné que nous n'avons réalisé que 54 % des dépenses prévues en la matière et qu'il s'agit de la deuxième catégorie de dépense en importance. Les communications (63 %) devraient aussi nous avoir finalement coûté un peu moins cher que prévues.

Par ailleurs, si l'enveloppe « administration » dépasse déjà les prévisions (114 %), elle n'augmentera plus beaucoup d'ici juillet. La plus grande de ses composantes, les honoraires reliés à la vérification comptable, a coûté davantage que l'estimation initiale, mais elle est entièrement payée. La catégorie « bureau » (à 82 %) devrait atteindre à peu de chose près la limite fixée étant donné que le loyer a diminué de moitié depuis le déménagement du siège social en février. Les Conseils régionaux (101 %) n'encourront pas de dépenses supplémentaires pour l'ASSÉ compte tenu du fait que l'ensemble du budget destiné au Conseil régional de Montréal (CRAM) lui a déjà été versé dans un compte distinct. Enfin, l'enveloppe « mobilisation » (80 %) débordera probablement les prévisions. Tout spécialement, le poste budgétaire des « instances » est déjà à 95 % des dépenses anticipées. Le Congrès annuel à l'UQÀM coûtera beaucoup moins cher que les précédents. À cela il faudra aussi ajouter les dépenses reliées à au moins deux séances du Conseil InterRégional d'ici juillet.

Le bilan financier représente l'avoir monétaire de l'ASSÉ. Le « solde réel », 31 026.01 \$, représente l'argent en banque une fois que sont encaissés tous les chèques émis jusqu'à présent par l'ASSÉ. À cela, on additionne le « compte de Concordia », 1062,67 \$ (une partie des cotisations du CSU non encore encaissées par l'ASSÉ) ; les « comptes à recevoir », 1 370.00 \$ (le montant des factures émises par l'ASSÉ qui ne lui ont pas encore été payées) ; les « cotisations à recevoir », 18 500.00 \$ (cotisations des membres non encore reçus par l'ASSÉ, automne 2003 et hiver 2004) ; le « Fonds keepers », 440.00 \$ (la valeur du stock keepers achetés par l'ASSÉ et qui seront écoulés au prix coûtant) ; enfin le « dépôt Communauto », 1 020.00 \$ (dépôt qui sera remboursé à l'ASSÉ au moment de la fermeture de ce compte de location de voitures). Au total, on obtient un avoir net de 53 040.97 \$. C'est la somme sur laquelle l'ASSÉ peut compter d'ici la fin de l'année financière. Au 30 juin, l'avoir net représentera le fonds à partir duquel il faudra

financer nos activités d'ici à l'entrée des cotisations d'automne 2004. En janvier dernier, lors de l'adoption des dernières prévisions budgétaires, il avait été estimé à environ 18 500.00 \$. On peut prévoir aujourd'hui que ce montant sera plus important étant donné que le déficit de l'exercice 2003-2004 semble se résorber partiellement.

Les prévisions budgétaires

Un des objectifs de la proposition de prévisions budgétaire est d'arriver à conserver, au terme de la prochaine année financière (2004-2005), le même fonds de roulement pour la suite des choses (l'avoir net en fin d'année). Cela suppose donc un équilibre, à peu de chose près, entre revenus et dépenses, contrairement à ce que nous avons adopté pour l'actuelle année financière (2003-2004).

Au niveau des revenus, certains ajustements ont été apportés en tenant compte de ce qui a effectivement été versé cette année. Les plus importantes modifications tiennent aux différentes affiliations et désaffiliations qui ont caractérisé l'année. Le portrait global est finalement assez semblable à celui de l'année précédente (environ 3 000 \$ de moins).

Au niveau des dépenses, à peu près toutes les catégories de dépenses ont été revues à la baisse. « L'administration », tout d'abord, nous coûtera nécessairement moins cher. Nous avons à combler un retard d'un an en matière de vérifications comptables. Dorénavant, cette dépense sera effectuée un an à la fois. 1 000.00 \$ a donc été retranché ici. Les dépenses de « bureau » seront aussi moins importantes étant donné le changement de loyer. Près de 3 800 \$ seront épargnés à ce chapitre. En tenant compte du bilan présenté ci-haut, il semble réaliste de retrancher jusqu'à 5 800 \$ à la catégorie « information » sans trop affecter nos activités. Cela obligera seulement à une meilleure planification, notamment dans la production des *Ultimatum*, la marge de manœuvre étant dorénavant réduite. Les « communications », à la lumière du bilan, peuvent aussi mobiliser un peu moins d'argent que prévu. C'est peut-être au chapitre de la mobilisation qu'il sera moins évident de réaliser des économies. Nous proposons d'y retrancher environ 1 800 \$, dont près de 700 \$ pour les instances. Cela nécessitera un réel effort pour organiser nos activités selon les formules les moins coûteuses, spécialement en ce qui concerne la tenue des instances, comme les Congrès et les camps de formation. Il n'y a cependant rien dans cet objectif à quoi une organisation rigoureuse ne puisse pallier, et cela sans rien perdre en qualité ni en quantité.

La possibilité de voir diminuer significativement nos revenus en raison de désaffiliations de même que la nécessité de revoir à la baisse nos dépenses par rapport à l'année en cours (ne serait-ce que pour éviter de faire face à un nouveau déficit qui aurait épuisé nos réserves) nous a amenés à nous questionner sur l'opportunité d'offrir un nouveau contrat de permanence pour l'année 2004-2005. Cette décision aurait porté un très dur coup à notre potentiel d'organisation. Heureusement, les revenus n'ont pas tellement changé et nos autres besoins financiers ne semblent aujourd'hui pas si considérables. Il nous apparaît même possible d'offrir un renouvellement de contrat bonifié (0.50 \$/heure d'augmentation) avec une enveloppe correspondante de 22 000.00 \$ aux prévisions budgétaires. Toutefois, cette enveloppe ne permet d'avoir recours qu'à

relativement peu d'heures supplémentaires (le contrat de base est de 25 heures/semaine). En fait, environ 650 \$ seront disponibles en plus des sommes nécessaires pour honorer le contrat de base. La possibilité de payer davantage d'heures supplémentaires sera donc subordonnée à nos capacités d'expansion. L'argent d'éventuelles affiliations pourrait servir à nous donner une plus grande marge de manœuvre en la matière. D'ici là, il faudra composer avec une certaine austérité.

Finalement, la seule catégorie bénéficiant d'une augmentation de ses fonds est celle des « Conseils régionaux ». Cela s'explique par la mise sur pieds, durant l'année, du Conseil régional du Sud-Est (CASSEÉ) qui sera dorénavant en mesure de réaliser des dépenses de même que par la volonté de dégager un fonds de départ visant à encourager la mise sur pieds d'un Conseil régional de l'Est. Il est à noter toutefois que la présente proposition est en contravention par rapport aux Statuts et règlements en ce qui concerne le financement des Conseils régionaux. Ceux-ci prévoient de réserver 25 % du budget total aux Conseils régionaux (environ 25 000 \$). Le Conseil exécutif a cependant jugé cette formule tout à fait non viable. Il serait absurde de réserver autant de ressources là où ne s'est manifesté ni le besoin, ni la volonté, ni la capacité de les dépenser. En ce sens, le Conseil exécutif propose de lever l'article 19.2 des Statuts et règlements pour la tenue du Congrès et dépose un avis de motion proposant de modifier cet article pour une formule correspondant mieux à la réalité des besoins et du fonctionnement de l'ASSÉ (voir propositions page 24 et 25).

Nous espérons que le présent texte rendra plus intelligible la lecture des tableaux comptables. D'ailleurs, nous tenons à souligner l'importance d'accorder aux finances une attention soutenue. Si les colonnes de chiffres sont moins fascinantes que la discussion des perspectives, des stratégies et des revendications, il ne faut pas perdre de vue que tous nos choix budgétaires sont aussi éminemment politiques. Nous devons avoir conscience à la fois de nos possibilités et de nos limites matérielles et tâcher de faire les choix les plus judicieux possible dans l'utilisation des précieuses ressources collectivisées à travers l'ASSÉ. Ces choix aussi doivent être le fruit d'une réflexion collective et en ce sens c'est la responsabilité de chacun et chacune de se tenir informé de la situation financière de l'ASSÉ. Nous invitons donc les délégations membres à prendre connaissance des documents relatifs aux finances inclus dans tous les Cahiers de congrès ainsi que d'en faire le suivi à travers le Conseil InterRégional.

États financiers

Les prévisions budgétaires sont celles adoptées au Congrès de Drummondville
le 25 janvier 2004

Bilan des revenus et dépenses 1^{er} juillet 2003 - 31 mars 2004

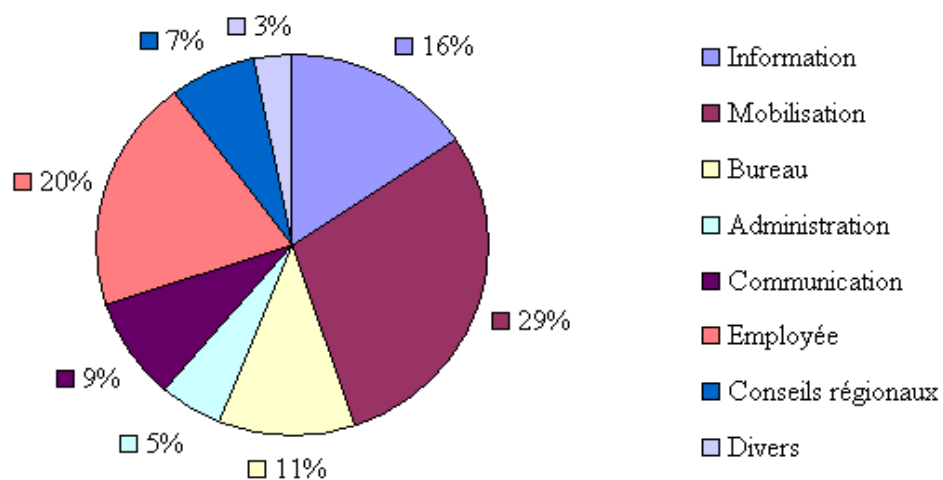
	Prévisions budgétaires	Bilan budgétaire	% des prévisions
<u>Revenus</u>			
Cotisations	99 161,00 \$	80 278,00 \$	81%
Instances	5 000,00 \$	3 105,00 \$	62%
Vente de matériel	500,00 \$	20,00 \$	4%
Autres	-	1 012,16 \$	-
Totaux	104 661,00 \$	84 415,16 \$	81%

Dépenses

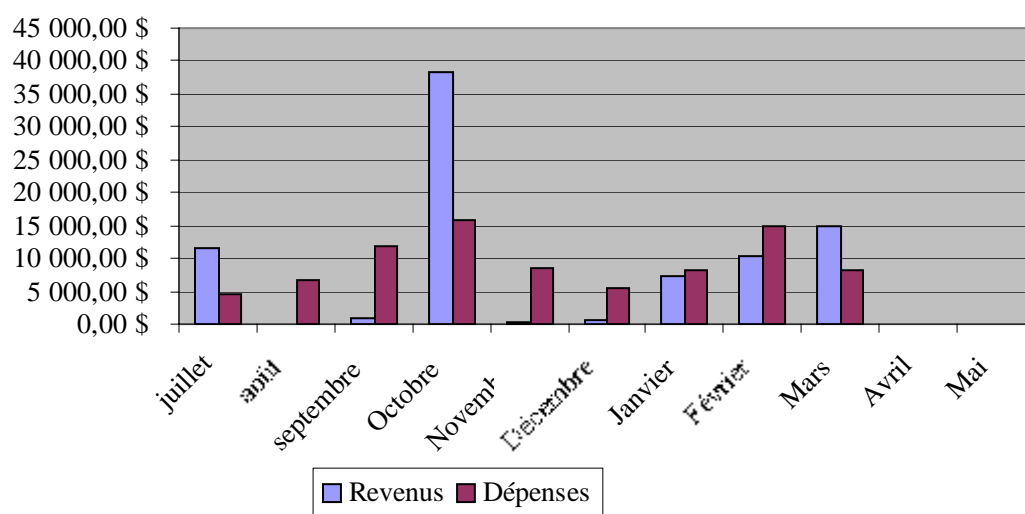
Information	24 627,26 \$	13 409,59 \$	54%
Ultimatum	13 826,65 \$	7 373,05 \$	53%
Ultimatum express	2 000,00 \$	1 289,44 \$	64%
Matériel d'info.	6 000,00 \$	3 462,26 \$	58%
Traduction	2 000,00 \$	600,00 \$	30%
Documentation	800,61 \$	684,84 \$	86%
Mobilisation	30 269,84 \$	24 228,52 \$	80%
Instances	14 694,89 \$	14 000,29 \$	95%
Tournées/représentation	12 574,95 \$	9 235,87 \$	73%
matériel/action	3 000,00 \$	992,36 \$	33%
Bureau	11 397,10 \$	9 294,27 \$	82%
Équipement	2 043,56 \$	1 719,16 \$	84%
Loyer	6 744,95 \$	5 434,26 \$	81%

Taxe/ville de Mtl	700,00 \$	232,26 \$	33%
Assurances	1 908,59 \$	1 908,59 \$	100%
Administration	4 002,20 \$	4 582,05 \$	114%
Vérification comptable	3 500,00 \$	4 140,90	118 %
Frais de caisse	502,20 \$	441,15	88%
Communication	11 427,78 \$	7 212,48 \$	63%
Bell/Bell mobilité	5 229,16 \$	3 863,53 \$	74%
CNW Telbec	4 573,21 \$	2 686,73 \$	59%
Poste	801,73 \$	286,82 \$	36%
Internet	823,68 \$	375,40 \$	46%
Employée	23 104,03 \$	16 869,16 \$	73%
Salaire	18 430,93 \$	12 849,89 \$	70%
Gouv. du Québec	2 277,73 \$	2 638,15 \$	116%
Gouv. du Canada	1 995,37 \$	1 381,12 \$	69%
CSST	400,00 \$	- \$	0%
Conseils régionaux	5 851,36 \$	5 936,36 \$	101%
SÉRUM	5 851,36 \$	5 936,36 \$	101%
FRAQ	- \$		
CASSEÉ	- \$		
Est du Québec	- \$		
Divers	3 600,00 \$	2 604,23 \$	72%
Subventions	3 000,00 \$	1 800,00 \$	60%
Autres	600,00 \$	804,23 \$	73%
<u>Totaux</u>	114 279,57 \$	84 136,66 \$	63%
<u>Surplus/(déficit)</u>	(9 618,57) \$	278,50 \$	

Répartition des dépenses par catégories budgétaires



Évolution mensuelle des revenus et dépenses



Bilan financier (monétaire) en date du 31 mars 2004

ACTIF

Solde réel	31 026,01 \$
Compte de Concordia	1 062,67 \$
Comptes à recevoir	1 370,00 \$
Cotisations à recevoir, session d'automne 2003 (prévisions)	550,00 \$
Cotisations à recevoir, session hiver 2004 (prévisions)	17 950,00 \$
Fonds Keepers	440,00 \$
Dépôts Communauto (Clés & Inscriptions)	1 020,00 \$

PASSIF

Avoir net	53 418,68 \$
------------------	---------------------

Proposition budgétaire pour l'année 2004-2005

REVENUS	
COTISATIONS	98 250,00 \$
UNIVERSITÉS	
Concordia Student Union (CSU)	60 750,00 \$
AFESH-UQAM	9 000,00 \$
Sciences politiques, UQÀM (AEMSP-UQÀM)	1 000,00 \$
Sociologie, Université de Montréal (RÉÉSUM)	400,00 \$
Histoire, Université de Montréal (AÉHUM)	400,00 \$
CÉGEPS	
Drummondville (AGECD)	3 000,00 \$
Lionel-Groulx (AGECLG)	7 200,00 \$
Matane (AGECM)	1 000,00 \$
Saint-Laurent (AECSL)	4 500,00 \$
Sherbrooke (AECS)	11 000,00 \$
INSTANCES	5 000,00 \$
Congrès	3 000,00 \$
Camp de formation	2 000,00 \$
DONS	500,00 \$
<i>Ultimatum</i> et matériels d'information	300,00 \$
Autres dons	200,00 \$
TOTAL DES REVENUS	103 750,00 \$

DÉPENSES	Prévisions 2003-2004 (adoptées en janvier 2004)	Différence	Proposition de dépenses 2004-2005
INFORMATION	24 627,26 \$	(5 827,26) \$	18 800,00 \$
<i>Ultimatum</i>	13 826,65 \$		10 000,00 \$
<i>Ultimatum express</i>	2 000,00 \$		1 500,00 \$
Matériels d'information	6 000,00 \$		4 500,00 \$
Traduction	2 000,00 \$		2 000,00 \$
Documentation	800,61 \$		800,00 \$
MOBILISATION	30 269,84 \$	(1 769,84) \$	28 500,00 \$
Instances	14 694,89 \$		14 000,00 \$
Tournées et représentation	12 574,95 \$		13 000,00 \$
Matériel d'actions	3 000,00 \$		1 500,00 \$
BUREAU	11 397,10 \$	(3 788,51) \$	7 608,59 \$
Équipement de bureau	2 043,56 \$		2 000,00 \$
Loyer	6 744,95 \$		3 000,00 \$
Taxes municipales	700,00 \$		700,00 \$
Assurances	1 908,59 \$		1 908,59 \$
ADMINISTRATION	4 002,20 \$	(1 002,20) \$	3 000,00 \$
Vérifications comptables	3 500,00 \$		2 500,00 \$
Frais de caisse	502,20 \$		500,00 \$
COMMUNICATION	11 427,78 \$	(877,78) \$	10 550,00 \$
Bell/bell mobilité	5 229,16 \$		5 500,00 \$
CNW Telbec	4 573,21 \$		3 500,00 \$
Poste	801,73 \$		700,00 \$
Informatique/internet	823,68 \$		850,00 \$

DÉPENSES	Prévisions 2003- 2004 (adoptées en janvier 2004)		Différence	Proposition de dépenses 2004- 2005
EMPLOYÉE	23 104,03 \$	(1 104,03) \$		22 000,00 \$
CONSEILS RÉGIONAUX	5 851,36 \$	4 148,64 \$		10 000,00 \$
CRAM	5 851,36 \$			4 000,00 \$
CASSEÉ	- \$			4 000,00 \$
FRAQ-ASSÉ	- \$			- \$
Est du Québec	- \$			2 000,00 \$
DIVERS	3 600,00 \$	- \$		3 600,00 \$
Subventions	3 000,00 \$			3 000,00 \$
Autres	600,00 \$			600,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	114 279,57 \$			104 058,59 \$
Surplus / (Déficit)		(9 618,57) \$		(308,59) \$

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Mises en candidature

Conseil exécutif

Bonjours très chers camarades,

Je milite avec l'ASSÉ depuis maintenant près de trois ans et j'ai décidé de me présenter comme secrétaire à l'information. Je suis bien déterminé à assurer la coordination et la diffusion de l'information à travers le matériel d'information ainsi que dans les différentes publications de l'ASSÉ. Pour ce faire, je crois qu'il est essentiel que les postes sur l'ensemble des comités de travail de l'ASSÉ soit comblés afin d'alléger le travail du conseil exécutif et de le rendre moins présent, de favoriser la diversité des idées et de décentraliser les opérations de l'ASSÉ. La participation des membres de l'ASSÉ aux comités de travail sera donc une de mes priorités.

Je suis aussi bien déterminé à continuer de faire de la mobilisation afin d'instaurer un réel rapport de force avec le gouvernement dans le but d'obtenir un système d'éducation public, gratuit, laïc, de qualité, accessible, pour tous et toutes, à tous les niveaux et libre de toute ingérence du privé. Je crois aussi que nos luttes doivent s'inscrire en solidarité avec toutes les luttes progressistes et que nous devons en tenir compte autant dans nos analyses que dans nos actions.

Je me présente au conseil exécutif de l'ASSÉ parce qu'il est essentiel de s'organiser pour lutter contre les injustices sociales et qu'il n'y a pas de meilleur véhicule pour cela dans le mouvement étudiant que l'ASSÉ.

Mathieu Jobin

Étudiant en science politique à l'UQÀM et membre de la glorieuse AEMSP

Conseil exécutif

Par Olivier Denis, le 10 avril 2004

Très chèrEs membres de l'ASSÉ,

Par la présente, je pose ma candidature pour le poste de responsable au affaires pédagogiques collégiales sur le conseil exécutif de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ). En tant qu'exécutant à l'Association Étudiante du Collège de Sherbrooke (AÉCS), j'ai occupé le poste de responsable aux affaires internes, ce qui m'a plus qu'initié à la lutte étudiante. Considérant que l'ASSÉ est une organisation qui est d'une entente particulière à mes idées, je dois, à moi comme à tous et toutes mes collègues, offrir mon temps et mon humble expérience à ceux et celles qui n'en veulent bien. Si le poste aux affaires pédagogiques collégiales m'intéresse particulièrement, c'est par simple convenance, prenant compte que j'ai, au niveau des études et de l'organisation dans le milieu collégial, plus de connaissances que dans les autres domaines. À noter que tous les aspects de l'organisation en ce qui concerne le progrès social égalitaire pourraient s'accaparer de chaque seconde éveillée de ma personne, je suis donc ouvert à d'autres postes.

Mes salutations,
Olivier Denis

P.S.: la féminisation avec le mot "cher-chère" est compliquée.

Conseil exécutif

9 avril 2004

Chers membres de l'ASSÉ,

Par cette lettre je vous soumet ma candidature au poste de responsable aux affaires internes de l'ASSÉ. Je crois avoir les qualifications nécessaires pour ce poste puisque je suis l'externe du collège de Sherbrooke depuis déjà plus d'un an.

Pour tout ceux et toutes celles qui trouvent que cette "lettre" n'est pas assez étoffée, rappelez-vous que Sherbrooke a toujours prêcher par l'exemple et non par la parole.

Solidairement,

Solidairement,
Gabriel Dumas

Conseil exécutif

Montréal le 9 avril 2004

Aux camarades du congrès,

Je désire vous faire part de mon intention de participer aux prochaines élections des membres de l'exécutif de l'ASSÉ en tant que candidat au poste de secrétaire aux relations externes.

Comme membre d'une association étudiante à l'UQÀM, je suis confronté quotidiennement à l'impérieuse nécessité de bâtir un mouvement étudiant solide et combatif au niveau national. Ce mouvement renaît de ses cendres à travers l'ASSÉ qui, tels les bourgeons qui commenceront à éclater au moment où nous nous réunirons à la fin de ce mois, s'épanouit peu à peu mais se recroqueville aussi à l'occasion, selon les aléas climatiques. Je voudrais contribuer modestement à l'éclosion puis à la floraison de l'ASSÉ, et jusqu'au temps des cerises...

L'ASSÉ doit représenter un pôle d'attraction au sein duquel le mouvement étudiant fusionnerait avec ses revendications traditionnelles et toujours aussi nécessaires et d'actualité, tout en les joignant aux luttes politiques menées par d'autres organisations progressistes refusant la dictature du capital. En tant que secrétaire aux relations externes, j'espère pouvoir faire se joindre à l'ASSÉ de nouveaux membres mais aussi faire valoir les revendications et l'esprit combatif sans lesquels un mouvement étudiant n'est pas un mouvement étudiant.

Xavier Lafrance,
Étudiant en sciences politiques à l'UQÀM.

Comité journal

Samedi le 10 avril 2004

Chers membres de l'ASSÉ,

Ceci est pour vous mentionner que je désire m'impliquer dans le comité journal de l'ASSÉ pour l'année scolaire qui vient. Plusieurs raisons me poussent à participer à la construction des divers Ultimatums afin de bien représenter les positions du syndicalisme étudiant de combat par rapport à différents points touchant la population étudiante et l'ensemble de la population ici et ailleurs.

Au plaisir de contribuer au comité journal de l'an prochain,

Guillaume Manningham de l'AÉCS

Comité journal

Association pour une solidarité syndicale étudiante
2570 Nicolet, local 301
Montréal, (Québec)
H1W 3L5

Jeudi 8 avril 2004

Bonjour,

Je sou mets par la présente à l'assemblée, ma candidature pour le comité journal de l'ASSÉ. Étant membre de ce comité depuis maintenant un an, j'aimerais prolonger ma participation à l'élaboration de l'Ultimatum. Je tiens à ce comité puisqu'il remplit selon moi des fonctions essentielles, soient celles de véhiculer l'information provenant de l'Association aux membres, de conscientiser la population étudiante aux enjeux et aux luttes propres au domaine de l'éducation, mais aussi d'aborder des problématiques soulevées par d'autres mouvements progressistes d'ici et d'ailleurs. De fait, je souhaite renouveler mon implication dans le comité journal afin de supporter l'ASSÉ et les positions qu'elle défend.

Julia Posca, étudiante au baccalauréat en sociologie à l'UQÀM.

AVIS DE MOTION

Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant :

Remplacer l'article 19.2 des Statuts et Règlements :

« Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacun d'entre eux. »

par

« Chaque Conseil régional dûment constitué se voit alloué statutairement un budget minimal de 2 000\$. Ce budget de base peut être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25% du budget total de l'ASSÉ.

Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au CIR des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget.

En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ. »

CALENDRIER 2004-2005

MAI

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2005

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

ANNEXE

Bilan provisoire de la campagne de grève générale illimitée de l'automne 2003 de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Faire le bilan de l'appel à la grève générale de cet automne, sans avoir sous la main les bilans locaux s'avère difficile, hasardeux et sommes toutes très sommaire. Nous tenterons ici de brosser un portrait, aussi grossier soit-il, de la campagne de cet automne à laquelle plus d'une vingtaine d'associations étudiantes ont participé par des consultations, mais dont la majorité des assemblées générales ont refusé de prendre des mandats de grève clairs ou des mandats de principes. Nous aborderons ce bilan par thème afin de mieux comprendre chaque étape du plan d'action et de pouvoir apporter les critiques nécessaires à chacune d'elles.

Les revendications de la campagne, adoptées au Congrès extraordinaire du mois d'août, et peaufinées au Congrès de septembre, ont le mérite d'être claires, justes et assez ouvertes afin de mener une lutte plus large pour le droit à l'éducation et la défense des programmes sociaux. La plupart de celles-ci ont été bien accueillies par les étudiants et étudiantes des associations locales, qui ont repris ces revendications et les ont fait leurs. Lorsque ce n'était pas le cas, on peut constater qu'un des problèmes survenus est que l'adoption des revendications ne s'est pas fait chronologiquement avant la présentation du plan d'action de grève; les assos rejetant la grève, rejetait de facto la possibilité d'adopter des revendications relatives à un plan d'action qu'elles venaient de décliner. Pour d'autres assemblées, la gratuité scolaire n'a pas été comprise dans sa perspective historique de revendication constante du mouvement étudiant, mais bien comme une utopie radicale non accessible. C'est pour cela qu'il est fondamental de s'assurer que les revendications sont bien comprises par les étudiantes et étudiants et s'assurer que celles-ci ont bien été adoptées en A.G. avant la présentation du point plan d'action. Si celles-ci ont été adoptées dans une assemblée générale antérieure, il aurait fallu s'assurer que l'A.G. de plan d'action comporte un point « adoption du P.V. de la dernière A.G. » afin que tous et toutes soient au courant que ces revendications ont été adoptées par leur association et qu'elle doit maintenant prendre les moyens nécessaires pour y arriver.

Dans plusieurs cas, les statuts et règlements des associations locales demandent un quorum assez élevé afin de tenir des moyens de pression telle la grève. Afin de répondre à ces nécessités, la mobilisation sur le terrain a, la plupart du temps, été fait dans l'optique d'atteindre le quorum nécessaire; ce qui se traduisait par une mobilisation sur la tenue d'une assemblée générale et non sur le sujet traité. Nous avons donc été confrontés à des assemblées générales respectant les quorums dont les membres ne voulaient pas discuter du sujet principal qu'était la hausse des frais de scolarité, mais bien d'en finir avec la raison de leur déplacement, c'est-à-dire l'assemblée générale elle-même.

Bien que la tenue de plusieurs A.G. soit énergivore, il est plus pertinent de tenir des A.G. qui permettent de débattre du sujet afin que tous et toutes soit conscientEs des enjeux, quitte à n'atteindre le quorum que lors de la deuxième ou troisième A.G. La mobilisation devrait se faire sur le sujet traité en A.G. et non seulement sur celle-ci ou sur

les actions à prendre durant celle-ci. De plus, il y a une incompréhension flagrante du rôle d'un syndicat étudiant de la part des étudiantes et étudiants, ce qui rend la mobilisation difficile. Il serait intéressant que les assos locales développent le réflexe de faire des envois postaux aux membres à chaque début de session afin d'informer les étudiantes et étudiants de l'existence d'une association étudiante sur le campus, son rôle, ses luttes, les dossiers chauds, et d'y incorporer du matériel expliquant l'affiliation nationale et le pourquoi du comment de l'ASSÉ

Un autre problème survenu dès le Congrès extraordinaire d'août, est la confusion sur la définition de certain terme, tel « mandat de principe ». Le problème a ressurgi au Congrès de septembre où des éclaircissements ont dû être formulés afin d'éclaircir la situation. Ce qui semblait ressortir de plusieurs assos est que le mandat de principe, tel que définit lors du Congrès de septembre, n'était pas un engagement assez fort pour être comptabilisé au même titre qu'un mandat de grève, la preuve étant que la mobilisation à été bousculée quelque peu afin de transformer le plus rapidement possible ces mandats de principes en mandat effectifs. On en a conclu que l'utilisation de deux types de mandat à l'intérieur d'un même plancher devrait être évitée ou différemment définit. Il serait possible d'y aller en deux temps, soit un premier plancher de mandat de principe qui, une fois atteint, appel à l'atteinte d'un second plancher de mandats effectifs par la conversion des mandats de principe. Il aurait été aussi possible de définir le plancher en deux sections, soit 15 assos dont X mandats effectifs.

Le nombre de quinze associations nous renvoie en effet à des impondérables. Le nombre d'associations membres à l'époque étant de 12, il était donc implicite que le mouvement de grève ne serait pas déclenché que par les associations membres de l'ASSÉ, mais que celles-ci comptaient sur la participation d'associations indépendantes pour la réussite de son plan d'action. Le nombre de 15 assos nécessaires pour le plancher représente 3 assos de plus que lors de la mobilisation de grève générale de 1996, mobilisation qui avait débouchée sur la grève et sur le gel des frais de scolarité. Le désir de faire encore plus renvoie peut-être à une surestimation des forces mobilisatrices de l'ASSÉ.

Dans la mesure où l'on fonctionne avec un plancher, il serait intéressant de compter sur l'Organisation et ses forces réelles de mobilisation avant de prendre en compte de facto les associations étudiantes indépendantes. Un plancher équivalent au nombre de membre aurait été suffisant et aurait permis de mieux définir l'intervention du Conseil exécutif lors de la campagne. Malgré la définition d'un plancher qui incluait des assos indépendantes, il serait nécessaire à l'avenir de prioriser l'appui aux membres afin de créer un noyau sur lequel les autres assos indépendantes pourraient venir se greffer. Afin de faciliter la coordination lors des plans d'action, il serait intéressant que les assos membres fassent parvenir un rapport hebdomadaire et une planification de la semaine suivante au bureau de l'ASSÉ afin que le Conseil exécutif puisse bien élaborer et bien prioriser le calendrier de la mobilisation interne et des besoins spécifiques des membres afin d'y répondre adéquatement.

Dans le but d'atteindre le plancher le plus rapidement possible, le Conseil exécutif n'a pas donné priorité à l'intervention auprès des membres et s'est trouvé, la plupart du temps, à mobiliser ou à épauler des assos indépendantes, comptant sur le fait que les assos membres étaient assez solides pour prendre en main la mobilisation au niveau local. La division des ressources humaines et matérielles aux quatre coins de la province n'a pas permis d'appuyer et de fournir aux membres les énergies nécessaires à la bonne réussite du plan d'action.

Comme nous pouvons tous et toutes le constater, l'atteinte du plancher n'a pas eu lieu et le plan d'action ne spécifie rien sur une telle probabilité. Les instances que sont le Conseil InterRégional et le Congrès peuvent remédier à une telle situation en réorientant le plan d'action ou en y trouvant une autre finalité. Lors de l'élaboration d'un plan d'action, il serait intéressant d'y inclure un plan B applicable sans la tenue nécessaire d'un Congrès extraordinaire afin de pouvoir s'y référer tout au long de la mobilisation du plan A. Les Conseils régionaux et le CIR sont les instances idéales afin de faire le suivi de la campagne tout au long du plan d'action. C'est aussi là que l'on peut décider d'envisager de passer au plan B, préalablement décidé en Congrès et inclus dans le plan d'action.

Ce bilan se veut bien sommaire et ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne veut que lancer des pistes de réflexions sur le fonctionnement de notre organisation, de nos méthodes de travail et de mobilisation. Nous invitons toutes les associations membres à faire de même au niveau local et de nous faire parvenir leurs bilans de la mobilisation du plan d'action de la session d'automne 2003 et de conserver cette habitude qui permet souvent de ne pas répéter deux fois les mêmes erreurs et de travailler à optimiser des méthodes de travail qui se sont déjà prouvées efficaces.

Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Extrait du document : L'accessibilité de l'éducation post-secondaire : Des mesures urgentes à prendre pour une vision solidaire de l'éducation et des services sociaux

7.4. Programme de remboursement proportionnel au revenu³

7.4.1. L'origine de l'idée de PRPR

C'est en 1995 que l'économiste américain Milton Friedman, issu de l'école monétariste et dont les idées néolibérales continuent de faire des ravages dans les chaires d'économie, développa l'idée de prêts à remboursement proportionnel au revenu. Sa logique est simple : d'un côté, le gouvernement prend la responsabilité d'offrir des fonds de façon limitée (aide financière aux études) qui défraient les coûts liés à une formation obtenue dans un établissement d'enseignement; de l'autre côté, l'étudiant-e qui emprunte une partie de ces fonds doit verser une partie de ses revenus au gouvernement pour chaque tranche de 1 000 \$ empruntée. C'est donc une philosophie de donnant-donnant

³ Toutes les informations de cette section sont tirées des références suivantes : mémoire rapport montmarquette.

qui justifie l'existence même du PRPR. Pour calculer le niveau de remboursement du finissant ou de la finissante, on prend comme somme de base le revenu moyen d'un individu sans formation spécialisée : c'est donc à partir des revenus supplémentaires entraînés par la formation spécialisée que le remboursement s'effectue. Cette formule de calcul implique donc que le remboursement se fasse par le biais de l'impôt. En termes plus clairs, on calcule donc le revenu que le finissant ou la finissante reçoit au-dessus du revenu moyen d'un individu sans formation et on fixe un niveau de remboursement qui est plus élevé lorsque le revenu excédant l'est plus et qui est moins élevé lorsque le revenu excédant l'est moins. Par exemple, un-e finissant-e qui gagnerait 50 000 \$ en revenus annuels excédant le revenu moyen d'un individu sans formation spécialisée remboursera très rapidement sa dette d'études, alors que celui ou celle qui ne gagnerait que 5 000 \$ de plus remboursera très lentement sa dette. L'objectif de Friedman est d'autofinancer le programme d'aide financière, puisque toutes les sommes seraient remboursées par le biais de l'impôt une fois les étudiant-e-s sur le marché du travail. Il s'agit bien évidemment d'un modèle théorique qui n'a aucune emprise sur la réalité. Dans les faits, aucun pays n'a appliqué cette formule de PRPR et l'existence seule des bourses issues de l'aide financière rend impossible l'autofinancement de l'aide financière aux études. Mais ce n'est pas la première fois que Milton Friedman prend ses fantasmes pour des réalités, puisqu'il s'inspire de la théorie de l'auto-régulation économique, selon laquelle les sociétés laissées à elles-mêmes finiront par trouver de façon naturelle une manière d'optimiser les ressources disponibles...

Par contre, tous les programmes de PRPR existant sont non-mutualisés, c'est-à-dire que le finissant ou la finissante ne doit rembourser que le capital emprunté et les intérêts. Il s'agit donc d'une modification apportée au mode de remboursement hypothécaire, que nous connaissons par exemple au Québec.

7.4.2. Études de cas⁴

a) La Suède

Premier pays à instaurer le PRPR, ce pays scandinave l'a mis en place le 1^{er} janvier 1989. La particularité de ce pays est qu'on n'y retrouve pas de frais de scolarité, ce qui modifie profondément la logique même d'application du programme.

En somme, les étudiant-e-s peuvent emprunter jusqu'à 12 000 \$ (montant de 1995), dont 30 % en bourses, et remboursent leur dette à raison de 4 % de leur revenu brut, sauf lorsque les revenus sont inférieurs à 16 254 \$ (sans enfants) ou à 20 880 \$ (avec enfants). Le taux d'intérêt de base est fixé à 70 % du taux d'emprunt gouvernemental plus 0,5 % pour couvrir les frais d'administration. De plus, le remboursement débute 2 ans après la fin des études et n'a plus à être effectué si l'ex-étudiant-e atteint l'âge de 66 ans, s'il ou elle meurt ou s'il ou elle vient à souffrir d'un handicap permanent.

b) L'Australie

⁴ Pour faciliter la compréhension, tous les montants d'argent sont donnés en dollars canadiens.

Depuis 1989, les étudiant-e-s de ce pays doivent déboursier des frais de scolarité de 1 620 \$ par année, alors qu'il ne leur en coûtait rien auparavant. C'est suite à l'abolition de la gratuité scolaire que le gouvernement australien a instauré le PRPR, baptisé *Higher Education Contribution Scheme* (HECS). Des programmes distincts existent aussi pour offrir des bourses établies au besoin.

La particularité du HECS est l'inexistence des taux d'intérêt. En effet, la valeur à rembourser est fixée selon l'indice des prix à la consommation australien. Là encore, les paiements sont effectués par le biais du système fiscal (on peut même décider de se faire enlever l'argent directement sur son chèque de paie), en autant que l'ex-étudiant-e ait un revenu minimum de 20 111 \$ (pour 2001). Il existe en tout 7 plateaux de remboursement qui servent à établir quel pourcentage du revenu imposable sera prélevé à l'ex-étudiant-e. Ainsi, avec des revenus entre 20 111 \$ et 21 208 \$, 3 % du revenu imposable est prélevé pour le remboursement de la dette. Ce taux passe à 3,5 % lorsque le revenu imposable se situe entre 21 209 \$ et 22 855 \$; à 4 % entre 22 856 \$ et 26 510 \$, à 4,5 % entre 26 511 \$ et 31 996 \$, à 5 % entre 31 997 \$ et 33 678 \$, à 5,5 % entre 33 679 \$ et 36 201 \$ et plus.

Notons qu'une étude a permis d'établir que, 8 ans après sa mise en œuvre, le HECS a conduit les étudiant-e-s à payer 10 % de plus à ce que coûte leur éducation pour l'État. Autrement dit, le PRPR s'est avéré une belle façon de réduire l'accessibilité aux études dans ce pays... Ce programme n'a donc été instauré que pour combler les lacunes engendrées par la fin de la gratuité scolaire. La *Geelong Association of Students* a d'ailleurs cité une étude établissant que les gens à faible revenu éprouvent plus de difficulté à accéder à l'enseignement supérieur depuis l'instauration du HECS.

c) Le Ghana

Bien que l'enseignement post-secondaire y soit gratuit, les étudiant-e-s de ce pays doivent assumer leurs frais de subsistance, alors qu'ils étaient autrefois assumés par l'État. Le PRPR a donc été introduit pour permettre aux étudiant-e-s de rembourser des dettes auxquelles ils et elles n'avaient pas à faire face auparavant. Le prêt moyen en 1989 était de 200 \$ US. La particularité du Ghana réside en ce que le remboursement de la dette des étudiant-e-s s'effectue par le biais du système de pensions gouvernementales. Puisque tout travailleur et toute travailleuse doit cotiser au système de pensions gouvernementales, les premières cotisations servent à rembourser le prêt de l'ex-étudiant-e, jusqu'à ce que le montant de la dette soit couvert. Par la suite, les cotisations servent à payer le fonds de pension comme tel. La cotisation est fixée à 5 % du revenu, peu importe le niveau de revenu, auquel s'ajoute 12,5 % payés par l'employeur ou l'employeuse. Il n'y a donc pas d'intérêt sur la dette accumulée par l'étudiant-e. Le remboursement s'effectue généralement en trois ans.

Le problème de ce système est que le programme gouvernemental de fonds de pension se trouve à payer la dette des étudiant-e-s, ce qui diminue les sommes disponibles pour les retraité-e-s, puisqu'il ne faut travailler que durant 20 ans pour avoir droit au montant maximum de pension. Autrement dit, l'étudiant-e ne rembourse pas sa dette, car il ou elle travaillera généralement au moins 20 ans après avoir terminé ses

études. En fin de compte, il ou elle connaîtra la même situation que quelqu'un-e qui n'aurait pas contracté de dette d'études. Bien sûr, cette argumentation repose sur l'idée qu'il est normal qu'un-e étudiant-e ait à se sacrifier financièrement pour étudier... Mais, au bout de la ligne, on peut presque parler de bourses que les étudiant-e-s reçoivent.

d) La Nouvelle-Zélande

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1992, simultanément à l'abolition de la gratuité scolaire dictée par le virage néolibéral du gouvernement, le *New Zealand Student Loan Scheme* a obligé les étudiant-e-s à défrayer le quart des coûts de l'éducation post-secondaire en Nouvelle-Zélande, alors que l'État en assumait la totalité auparavant. Il existe de même des bourses au besoin qui s'ajoutent aux prêts accordés.

Tout-e étudiant-e qui en fait la demande se voit octroyer un prêt et ce, peu importe la situation financière dans laquelle il ou elle se retrouve. De plus, aucune limite d'endettement ou de durée maximale des études n'est fixée par l'État. On ne peut par contre recevoir plus de 4 500 \$ par année dans le secteur public et 6 000 \$ dans le secteur privé.

Le taux d'intérêt fixé est le même que le taux d'emprunt gouvernemental, mais s'y ajoute un taux de 0,9 % pour la « marge de partage de risque » et un taux égal à l'indice des prix à la consommation (IPC). Il faut toutefois gagner au moins 12 155 \$ par année (pour 1996) pour avoir à effectuer les paiements de remboursement des prêts obtenus. À partir de 12 155 \$ par année, l'ex-étudiant-e doit rembourser 10 % du revenu excédant ce montant de base. Ainsi, dans le cas d'un-e ex-étudiant-e qui reçoit 25 155 \$ par année, il, elle lui faudra payer 1 300 \$ par année pour rembourser son prêt, car :

$10\% \times (25\ 155 \$ - 12\ 155 \$) = 1\ 300 \$.$
--

Les paiements cessent dans l'éventualité où l'ex-étudiant-e atteint l'âge de 65 ans. À titre d'exemple, pour l'année 1996, le taux d'intérêt se calculait ainsi :

6,2 %	+	2,2 %	=	8,4 %
(taux d'intérêt de base)		(IPC et prime de risque)		(taux d'intérêt total)

Notons en terminant que selon la *National Tertiary Union*, le niveau d'endettement des étudiant-e-s néo-zélandais-es connaît une explosion impressionnante depuis l'entrée en vigueur du système de remboursement proportionnel au revenu. Ainsi, d'ici 2005, la dette étudiante néo-zélandaise dépassera la dette nationale du pays! Belle façon de parvenir au déficit zéro, après tout...

e) Le Royaume-Uni

Encore une fois, l'instauration du PRPR dans ce pays a coïncidé avec la fin de la gratuité scolaire, œuvre accomplie par l'instigateur de la troisième voie, le très travailliste

Tony Blair. Ce programme, baptisé *Income Contingent Loan Scheme*, est apparu le 23 juillet 1997.

Jusqu'en 1990, les étudiant-e-s britanniques avaient droit à des bourses au besoin et, dans certains cas, à des prestations d'assurance sociale en surplus. Mais en 1990, une première forme de PRPR a été mise de l'avant, puisque les bourses accordées aux étudiant-e-s ont été gelées. Un an après la fin des études, en autant que le revenu soit supérieur ou égal à 85 % du revenu national moyen, le remboursement doit commencer. Fait à noter, la plupart des étudiant-e-s à temps plein n'ont plus droit aux prestations d'assurance sociale depuis 1995. Depuis juillet 1997, le PRPR s'applique désormais totalement.

Il n'y a aucun taux d'intérêt dans le calcul du remboursement, le montant à rembourser augmentant selon l'IPC. À partir de 24 700 \$, l'ex-étudiant-e doit payer 9 % de son revenu marginal (supérieur à 24 700 \$) à un taux qui, pour l'année 1998, était de 4,8 % (IPC). Rendu à l'âge de 65 ans, la somme qui reste à payer est annulée par l'État.

f) Les Etats-Unis

C'est en 1994 que le gouvernement fédéral a instauré un programme national, mais dès les années 1970, certaines universités en avaient élaboré certaines versions propres à chacune d'entre elles. Il existe chez nos voisins du Sud des bourses destinées aux étudiant-e-s à faible revenu (*Pell*) et des prêts regroupés sous le *Federal Family Education Loan Plan* (FFLEP). On y retrouve 21 programmes d'aide financière différents offerts ou garantis par le gouvernement. On peut consolider, par le biais d'un programme fédéral, les prêts qu'un-e même étudiant-e reçoit de diverses sources. L'ex-étudiant-e peut choisir librement quatre façons de rembourser son prêt : remboursement ordinaire, étendu, progressif et proportionnel au revenu.

Le remboursement ordinaire doit se faire en un maximum de 10 ans (capital et intérêts) et se constitue d'un montant fixe (minimum de 50 \$) à rembourser mensuellement.

Le remboursement étendu se fait de la même façon que le remboursement ordinaire, mais la durée des paiements est de 12 à 30 ans (au lieu de 10 ans), selon le niveau d'endettement.

Le remboursement progressif consiste à payer des mensualités de plus en plus élevées au fil du temps (de 12 à 30 ans). Le dernier paiement doit valoir 1,5 fois le montant qui serait remboursé selon le plan ordinaire.

Celui qui nous intéresse, le remboursement proportionnel au revenu, se calcule d'une façon quelque peu compliquée. Voici comment ce calcul s'effectue :

« Le remboursement mensuel de l'emprunteur correspond au moindre des deux montants suivants : 1) le montant mensuel d'un remboursement étendu sur une période de 12 ans multiplié par un certain pourcentage lié au niveau de revenu (variant de 55% pour une personne seule avec revenus annuels commençant à 7 669 US\$, à 200% pour

une personne seule avec revenus annuels supérieurs à 196 984 US\$) et (2) 20 % du revenu discrétionnaire, qui est le revenu brut ajusté (*Adjusted Gross Income* - AGI), l'équivalent américain du revenu imposable canadien duquel on retranche le seuil de faible revenu correspondant à la taille de la famille de l'emprunteur. » (p. 36)

Pour simplifier, on peut comprendre le calcul de la somme mensuelle à rembourser à l'aide du schéma suivant :

Le montant le moins élevé entre :

1- (montant de remboursement mensuel étendu sur une période de 12 ans) X 55 % à 200 % ⁵	
2- (20 % du revenu imposable) – (seuil de faible revenu) ⁶	

Le taux d'intérêt à payer varie selon les 21 types de programme d'aide financière. Lorsqu'il y a consolidation de prêts, le taux d'intérêt est égal à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de tous les prêts consolidés. Le taux reste le même pour les quatre méthodes de remboursement.

Un handicap permanent ou un décès entraîne la fin des mensualités. La même situation s'applique après 25 années de remboursement (pour ceux et celles qui choisissent le PRPR), mais la somme restant à payer doit être déclarée comme revenu imposable par l'ex-étudiant-e.

Notons que le PRPR américain est principalement utilisé comme programme de dernier recours, par rapport aux trois autres formes existantes. La grande particularité des États-Unis est donc qu'on y retrouve parallèlement trois autres formes de paiement, alors que tous les autres pays qui connaissent le PRPR n'offrent pas aux étudiant-e-s d'autre façon de rembourser leurs prêts.

7.4.3. Le contexte québécois

En 1998, le gouvernement québécois a commandé le Rapport Montmarquette, dont la mission était d'étudier la pertinence d'instaurer un programme de remboursement différé. Déposé en septembre 2000, ce rapport a pris position en faveur de la formule, comme en témoigne d'ailleurs le titre *Le remboursement proportionnel des prêts pour études : essentiel à la pérennité du Programme de prêts et bourses* ». C'est donc dire que le PRPR est d'actualité, même si on n'en entend pas souvent parler dans les milieux de l'enseignement. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que le MEQ annonce un de ces jours qu'il mette de l'avant une formule de PRPR.

Notons que la FECQ et la FEUQ ont pris position en faveur du PRPR, alors que l'ASSÉ s'y oppose.

⁵ Pourcentage lié au niveau de revenu, qui varie de 55 % à 200 % selon les situations économique et familiale.

⁶ Ce seuil varie selon le revenu et la taille de la famille.

7.4.4. Prise de position

En considérant que la revendication du PRPR est une acceptation implicite de l'endettement étudiant, il serait ridicule qu'une organisation qui, comme l'ASSÉ, revendique la conversion des prêts en bourses en vienne à réclamer des méthodes alternatives au remboursement hypothécaire que nous connaissons à l'heure actuelle. Après tout, nous sommes opposé-e-s à l'existence même de l'endettement étudiant...

Il ne faut surtout pas perdre de vue que, dans la grande majorité des pays qui utilisent quelque forme de remboursement proportionnel au revenu, l'instauration de ce mode de calcul a servi à éponger les dommages économiques causés chez les étudiant-e-s par la fin de la gratuité scolaire. D'ailleurs, sa philosophie s'inspire directement des théories monétaristes de Milton Friedman agrémentées à la sauce néolibérale, qui considèrent que la science économique doit dicter ses grandes orientations à la société. Comme nous pouvons le constater à l'heure actuelle, ce laisser-aller nous a conduit au bord du précipice. Refusons donc de faire un pas en avant !

Enfin, quelques études ont démontré que ce sont les étudiant-e-s les plus pauvres qui ont tout à perdre avec ce système, puisqu'ils et elles paient en fin de compte plus d'intérêts durant plus longtemps. Le PRPR ne fait donc qu'officialiser un système à deux vitesses, où les finissant-e-s obtenant de meilleurs revenus s'en tirent avec moins d'intérêts à payer que leurs confrères et consœurs moins nanti-e-s.

Il nous faut donc, selon l'humble avis de l'auteur de ces lignes, axer nos revendications en vue de l'obtention, à court terme, de la conversion des prêts étudiants en bourses, ce qui permettrait de stopper le phénomène d'endettement étudiant. À plus long terme, la revendication du revenu minimum garanti apparaît plus propice à éviter les dérives corporatistes.

Pétition en faveur des cégeps

- Attendu que l'éducation constitue un droit et non un privilège;
- Attendu que l'éducation au Québec doit viser une plus grande justice sociale et qu'elle ne doit pas proposer une stricte formation pour l'emploi, mais aussi une formation citoyenne;
- Attendu qu'il revient à l'État d'assurer non seulement une formation à l'enseignement primaire et secondaire mais aussi l'accessibilité à l'enseignement supérieur;
- Attendu que, dans cette perspective, le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) constitue un tremplin économique, culturel et social pour le Québec moderne.

Nous, signataires de la présente, demandons au gouvernement du Québec d'affirmer clairement le maintien du réseau des cégeps, public et gratuit, distinct des ordres d'enseignement secondaire et universitaire, sur l'ensemble du territoire québécois, offrant aux jeunes et aux adultes deux secteurs de formation, un préuniversitaire et un technique, soudés par une même formation générale.

NOM ET SIGNATURE	ADRESSE

Pour faire parvenir la pétition à la coalition, transmettre les signatures à votre organisation ou syndicat. Pour obtenir l'adresse d'une organisation qui compose la coalition, voir l'endos de la présente. Pour plus d'informations sur la coalition ou pour signer la pétition en ligne, vous pouvez visiter le site suivant :

<http://coalition-cegeps.qc.ca.edu/>

La Coalition des cégeps est constituée de la Fédération des associations de parents des cégeps du Québec (FAP) et des différentes organisations syndicales et étudiantes de cégep. Parmi les organisations étudiantes, on retrouve l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Parmi les organisations syndicales du personnel de soutien, on retrouve la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). Parmi les organisations du personnel professionnel, on retrouve la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Enfin, parmi les organisations du personnel enseignant, on retrouve celles de la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).